



**AIDE DE L'EGLISE NORVEGIENNE**  
actalliance

## PROGRAMME WASH HUMANITAIRE DANS LES REGIONS D MOPTI ET MENAKA.



*Bornes Fontaines Bagourou, Déc. 2019*

RAPPORT DE L'EVALUATION FINALE

DECEMBRE 2019

***Le consultant :***

Moussa SACKO

*Spécialiste en Suivi Evaluation*

*Master of Advanced Studies in Humanitarian Action*

## Contenu

I.	OBJET DE L'EVALUATION .....	3
II.	CONTEXTE.....	6
III.	BUT, OBJECTIFS ET PORTEE DE L'EVALUATION .....	7
	3.1. But et Objectifs De L'évaluation.....	7
	3.2. Portée De L'évaluation .....	7
	3.2.1. Portée Thématique .....	7
	3.2.2. Portée Géographique.....	7
	3.2.3. Portée Chronologique.....	8
IV.	CRITERES D'EVALUATION .....	8
V.	QUESTIONS D'EVALUATION.....	9
VI.	PROCESSUS ET ORIENTATION METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION .....	10
	6.1. Méthodes De Collecte Des Données.....	10
	6.2. Stratégie D'échantillonnage .....	11
	6.3. Difficultés et Limites.....	12
	6.4. Considérations Ethiques :.....	13
VII.	CONSTATS ET CONCLUSIONS .....	14
	7.1. Pertinence .....	14
	7.2. Efficacité .....	16
	7.2.1. Analyse Du Cadre De Mesure De La Performance .....	16
	7.3. Efficience .....	28
	7.4. Durabilité :.....	32
VIII.	QUESTIONS TRANSVERSALES .....	33
	8.1. Genre et Sensibilité aux Conflits.....	33
	8.2. Contraintes de la mise en œuvre liées à la situation sécuritaire .....	35
IX.	CONCLUSIONS FINALES .....	36
X.	LEÇONS APPRISES.....	38
XI.	RECOMMANDATIONS :.....	39

## LISTE DES ACRONYMES :

AEN :	Aide à l'Eglise Norvégienne
CAP :	Connaissances Attitudes et Pratiques
DRACPN :	Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DRH :	Direction Régionale de l'Hydraulique
EHA :	Eau, Hygiène et Assainissement
GARI :	Groupement des Artisans Ruraux d'Intadeyné
IMADEL :	Initiative Malienne d'Appui au Développement Local
OCHA :	Bureau de Nations Unies pour la Coordination Humanitaire
ONG :	Organisations Non Gouvernementales
PMH :	Pompe à Motricité Humaine
WASH :	Water Hygiene and Sanitation

## LISTE DES TABLEAUX :

Tableau 1 : localités visitées lors de l'évaluation finale.....	8
Tableau 2 : critères et questions d'évaluation.....	9
Tableau 3 : échantillon de l'évaluation.....	12
Tableau 4 : Appréciation de la formulation de certains indicateurs.....	17
Tableau 5 : indicateurs relatifs au But du projet.....	17
Tableau 6 : indicateurs liés au résultat 1 du projet.....	19
Tableau 7 : résultats du programme.....	20
Tableau 8 : constats des visites des points d'eau.....	20
Tableau 9 : Temps de collecte de l'eau.....	23
Tableau 10 : Indicateurs liés au résultat 2.....	23
Tableau 11: Lieux de soulagement le jour.....	24
Tableau 12 : évaluation capacités des ONGs.....	28
Tableau 13 : constats par rapport à la durabilité des points d'eau.....	33

## LISTE DES FIGURES :

Figure 1 : Résultats du programme.....	4
Figure 2 : Activités du programme par résultat escompté.....	5
Figure 3 : difficultés rencontrées.....	13

## LISTE DES ENCADRES :

Encadré 1 : pertinence.....	16
Encadré 2 : Efficacité.....	27

Encadré 3 : Efficience.....	31
Encadré 4 : Durabilité.....	33
Encadré 5 : genre, sensibilité aux conflits et responsabilité.....	35

## **LISTE DES PHOTOS :**

Photo 1 : PMH en activité Bodio, Déc. 2019.....	20
Photo 2 : Tête PMH Bodio, Déc. 2019.....	20
Photo 3: Alentours PMH Bodio, Déc 2019.....	20
Photo 4 : Château Bagourou, Déc. 2019.....	21
Photo 5 : Endroit sondé, Déc 2019.....	21
Photo 6 : Bornes fontaines, Déc. 2019.....	21
Photo 7 : Connexion château PMH, Déc 2019.....	21
Photo 8 : Semelle château, Déc. 2019.....	21
Photo 9 : Forage Niobougou, Déc. 2019.....	21
Photo 10 : Matériels PMH, Déc. 2019.....	21
Photo 11 : Puits Tinidbig, Déc. 2019.....	21
Photo 12 : Puits Haria, Déc 2019.....	22
Photo 13 : Château Intifrinkawen, Déc 2019.....	22
Photo 14 : Bornes fontaines Intifrinkawen, Déc. 2019.....	22
Photo 15 : borne fontaine Bagourou, Déc. 2019.....	33
Photo 16 : Dalle puits Haria, Déc. 2019.....	33

## RESUME EXECUTIF

### Pertinence

Cette intervention cadre avec la stratégie globale de l'AEN, notamment son engagement à intensifier son action humanitaire pour répondre aux crises humanitaires à grande échelle avec des services de haute qualité afin de sauver des vies, d'alléger les souffrances et de protéger la dignité humaine. On peut affirmer que le programme est également pertinent vis-à-vis des objectifs de l'Etat à travers le programme national d'accès à l'eau qui a pour objectif la réduction de 50% les déficits de couverture des besoins de base en eau potable de la population à l'horizon 2015. La crise humanitaire qu'a connue le Mali avec des déplacements massifs de population a aggravé davantage la situation de crise et de tensions autour des points d'eau. Le nombre de personnes déplacées représentait environ 20% de la population dans les deux régions d'intervention. Les différentes parties prenantes rencontrées à Mopti et Ménaka sont unanimes quant à la pertinence du programme. Toutes décrivent une situation de manque d'eau potable, d'hygiène et assainissement sur l'ensemble des sites couplée à l'accueil de populations déplacées. Après près d'un an de mise en œuvre du programme, les organisations partenaires, les services techniques et les communautés bénéficiaires se disent satisfaits des différents objectifs et de l'approche participative de mise en œuvre. La seule difficulté dans la mise en œuvre, selon certains partenaires, est l'absence d'une étude de base permettant de mesurer ou quantifier les changements induits par le programme.

### Efficacité

Le programme a contribué à sauver des vies humaines selon les parties prenantes rencontrées. Au total 23.446 personnes (7375 hommes, 8665 femmes, 4011 filles et 3395 garçons) ont été touchées par l'assistance. Sur les 397 personnes interviewées lors de l'évaluation, 97% (143 femmes et 241 hommes) ont déclaré que l'intervention du programme a répondu à leurs besoins fondamentaux dans les secteurs ciblés. Des échanges avec les communautés et les services techniques il ressort que les Systèmes Hydrauliques Villageois Améliorées doivent être privilégiées pour leur durabilité et rendement mais également dû au fait que les communautés sont plus enclines à payer les services de l'eau quand il s'agit de ce système. Au total 22 points d'eau seraient réalisés ou réhabilités afin de satisfaire les besoins des populations en temps opportun à une quantité suffisante d'eau de qualité appropriée pour boire, cuisiner, l'hygiène personnelle et domestique conformément aux normes SPHERE ou aux directives locales du cluster EHA. Malgré le retard et les difficultés rencontrés dans l'approvisionnement en eau sur certains sites, plus de la moitié des enquêtés (60%) déclarent que le temps de collecte de l'eau y compris le temps d'attente est inférieur ou égal à 30 minutes et 76% constatent une diminution du temps de collecte.

17855 personnes (dont 9158 femmes et filles) ont eu accès à des services d'assainissement sûrs et adaptés aux femmes tels que les toilettes et lave-mains grâce au programme. Seulement 40% des bénéficiaires disent se soulager dans les latrines le jour ; c'est la même proportion que la nuit. De manière générale, les 51% des bénéficiaires n'utilisent pas les latrines présentes dans les villages. Les principales raisons évoquées pour la non utilisation des latrines sont : les latrines sont hors d'usage, les latrines sont trop éloignées ou ils préfèrent d'autres méthodes de défécation. Rappelons qu'à même que les résultats de l'enquête CAP d'Avril 2019 a montré que c'est 20% des adultes qui utilisaient les latrines dans les deux régions d'intervention du programme ; le taux d'utilisation a donc doublé dans les zones du programme. Des entretiens avec les communautés, les activités sus mentionnées du programme y ont contribué. Les résultats de cette évaluation révèlent qu'à la fin du programme se sont 61% des

bénéficiaires (ménages touchés par les activités du programme) qui, de manière générale, utilisent les dispositifs de lave main. C'est 51% des bénéficiaires disent jeter leurs déchets en brousse, 28% continuent le faire autour des maisons. L'utilisation des poubelles restent encore faibles. Au total ce sont 15519 personnes qui ont été touchées par des interventions intégrant des messages convenus et appropriés dans les programmes de promotion de l'hygiène soit un taux de réalisation de 101%. Sur les 397 répondants, C'est 59% (235 personnes) qui déclarent laver leurs mains au savon et 5% (20 personnes) à la cendre aux moments clés. De nos entretiens avec les ONG partenaires et l'AEN ce sont 10 plaintes (6 à Ménaka et 4 à Mopti) ainsi que 4 réactions (à Mopti) ont été reçus. Toutes les plaintes ont été traitées à la satisfaction des communautés plaignantes.

### **Efficience**

Les ressources (humaines, financières, équipements et autres biens) mises à disposition dans le cadre de ce programme étaient, globalement, suffisantes tant du côté de l'AEN. Mais le suivi des activités n'a pas été assez doté en ressources selon les partenaires.

L'analyse du budget du programme montre que les coûts directs représentent 80% des coûts, sachant qu'une part de 60% est généralement admise pour les programmes humanitaires (Fonds Humanitaire RDC Manuel Opérationnel, Nov. 2018). En sus, ce sont les 83% du coût du programme qui sont allés directement aux partenaires en charge de l'exécution. Cela traduit le rôle que l'AEN octroi aux ONG partenaires nationales mais aussi la primauté des dépenses bénéficiant aux communautés affectées. La gestion du programme a été globalement efficiente de notre point de vu.

### **Durabilité :**

L'AEN, par son approche, recherche la durabilité. La mise en place ou redynamisation des comités de gestion d'eau sur tous sites, la réalisation des infrastructures d'eau et d'assainissement sur la base de besoins identifiés avec l'implication des communautés bénéficiaires et des services techniques de l'Etat concernés sont des gages de durabilité. Au-delà de bonnes pratiques adoptées par les communautés, la durabilité des acquis du programme dépend aussi de celle des infrastructures réalisées et de leur gestion. Les comités de gestion, s'ils fonctionnent par endroit, n'ont pas encore réussi à faire payer le service de l'eau aux communautés bénéficiaires afin de pouvoir faire face aux charges de maintenance. Si des résultats probants ont été atteints ayant des effets positifs sur les conditions de vie des communautés, certains constats liés à la qualité des infrastructures (dosage du ciment, matériel défectueux) sont de nature réduire dans la durée la disponibilité et l'accès à l'eau potable.

### **Genre et Sensibilité aux Conflits**

La démarche adoptée pour la mise en œuvre du projet à systématiquement intégré la dimension conflit. Toutes les questions, activités, approches ont été discutées avec les communautés avant leur mise en œuvre. Par rapport au genre, les différentes activités du programme tiennent compte des besoins spécifiques des femmes, des filles, des garçons, des hommes et des personnes en situation de handicap ; 60% des bénéficiaires du programme sont des femmes et filles. Avant la construction des infrastructures, les plans ont été discutés avec les hommes et les femmes. Des rampes d'accès aux latrines ont été prévues pour les personnes à mobilité réduite. Au regard du contexte et de la nature même du programme, un mécanisme de remonter de plaintes formel (impliquant le niveau AEN) aurait dû être mis en place ; si des plaintes/réactions peuvent être formulées à l'endroit des ONG partenaires (agents de GARI et IMADEL) des autorités locales et des communautés bénéficiaires ignorent comment les remonter.

## INTRODUCTION :

1. Les évaluations récentes dans le secteur de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (EHA) au Mali ont montré l'existence de besoins dans ce secteur notamment au Centre (Mopti) et dans les régions au Nord du pays. Les risques d'apparition et/ou de hausse des maladies (y inclus la malnutrition) étaient accrus en raison de la dégradation des conditions d'hygiène et d'assainissement, d'un régime alimentaire inadéquat, ainsi que du manque d'articles EHA (kits d'hygiène), d'eau potable, d'abris et/ou de latrines. En outre, les déplacements de populations accentuent la pression sur les ressources disponibles au niveau des zones/communautés d'accueil, détériorant la qualité des services et des soins.<sup>1</sup> C'est pour permettre à ces populations touchées par la crise (déplacés mais aussi leurs hôtes) d'avoir un meilleur accès aux services EHA, adaptés à leurs besoins immédiats que le programme EHA de l'Aide à l'Eglise Norvégienne (AEN) a obtenu un financement du ministère Norvégien des affaires étrangères pour la mise en œuvre des activités dans les régions de Mopti et de Ménaka. Au terme de sa durée d'exécution d'un an (Novembre 2018-Décembre 2019) le programme ambitionne de permettre à 23000 personnes touchées par une crise d'avoir un meilleur accès aux services EHA, adaptés à leurs besoins immédiats. Cette intervention d'urgence cible les communautés avec un afflux de réfugiés retournés, ainsi que les personnes déplacées et leurs communautés d'accueil dans les régions de Mopti et de Ménaka.

2. Conformément à ses exigences programmatiques et à ses engagements vis-à-vis du Ministère Norvégien des affaires étrangères (bailleur) l'AEN doit faire conduire une évaluation finale indépendante du dit programme.

### I. OBJET DE L'EVALUATION

3. Le programme « WASH humanitaire » est une intervention dont l'objectif global est de permettre à 23000 personnes touchées par une crise d'avoir un meilleur accès aux services EHA, adaptés à leurs besoins immédiats. Cette intervention d'urgence cible les communautés avec un afflux de réfugiés retournés, ainsi que les personnes déplacées et leurs communautés d'accueil dans les régions de Mopti et de Ménaka (voir carte ci-dessous). Il se justifiait par l'existence de besoin d'une ou plusieurs formes d'aide humanitaire, en raison de la crise, de 4 095 000 personnes en 2018 contre 3,72 millions en 2017 au Mali.<sup>2</sup>

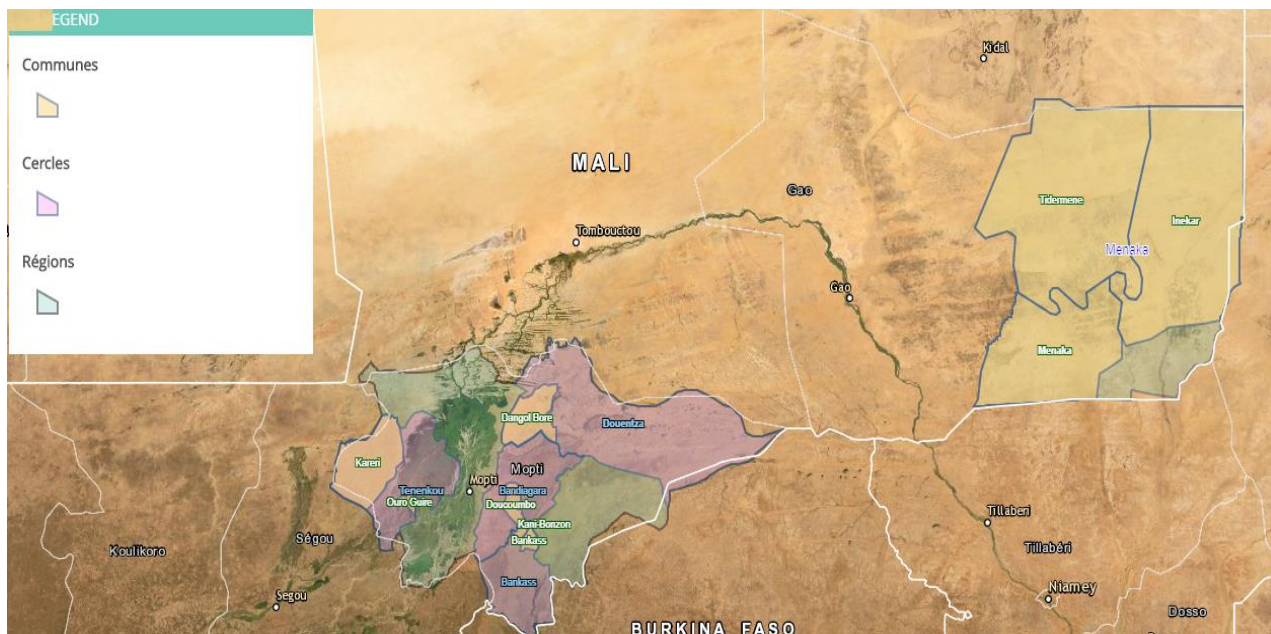
---

<sup>1</sup> Aperçu Besoins Humanitaires 2019, OCHA Novembre 2018.

[https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2019\\_hno\\_Mali\\_v2.2.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2019_hno_Mali_v2.2.pdf)

<sup>2</sup> <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/mali/document/hno-mali-aper%C3%A7u-des-besoins-humanitaires-2018>



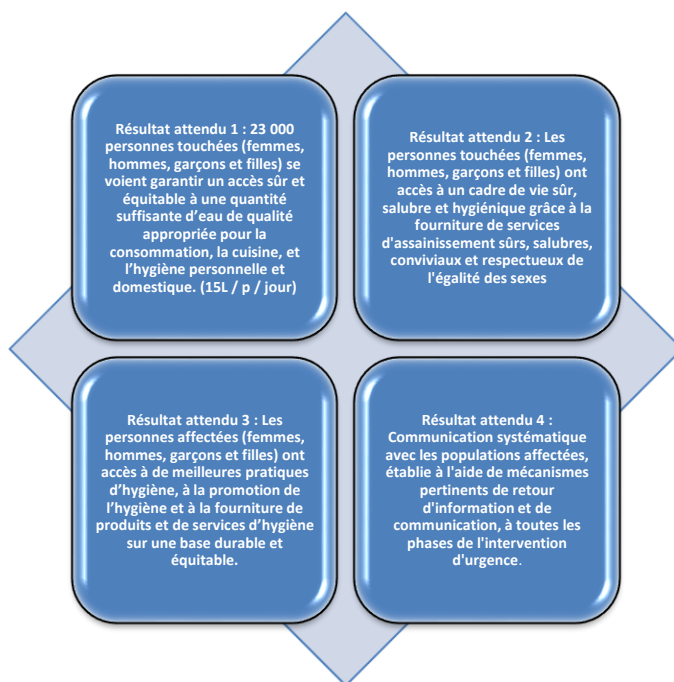


**Carte 1 : Régions d'intervention du projet** (source : nous-même, Déc. 2019)

NB : la région de Ménaka étant relativement nouvelle les couches pour les cercles et communes de ladite région ne sont pas encore disponibles. Il est techniquement impossible de les faire ressortir telles que ciblées dans le cadre du programme.

Ce programme prévoit l'atteinte des résultats suivants :

**Figure 1 : Résultats du programme**





4. Pour atteindre ces résultats, un certain nombre d'activités étaient prévues. La figure suivante montre les activités clés à exécuter pour l'atteinte des quatre résultats escomptés du programme.

**Figure 2 : Activités du programme par résultat escompté**



5. Ce programme est mis en œuvre des Organisations Non Gouvernementales (ONG) partenaires de l'AEN à Mopti (Initiative Malienne d'Appui au Développement Local, IMADEL) et MENAKA (Groupement des Artisans Ruraux de Intadeyné, GARI) depuis Décembre 2018.

## II. CONTEXTE

6. Depuis l'insurrection sécessionniste de 2012 au nord du pays et le coup d'Etat qui lui succéda, la situation au centre et au nord du Mali ne cesse de se dégrader. L'instabilité politique et sécuritaire est désormais persistante au nord. Malgré la signature de deux accords de paix entre les différents protagonistes, à Ouagadougou en juin 2013 et à Alger en juin 2015<sup>1</sup>, prévoyant entre autres le retour des autorités maliennes, des zones entières du pays demeurent sans présence étatique. L'activité des groupes armés indépendantistes ou pro-gouvernementaux est toujours intense au nord du pays tandis que la situation se dégrade fortement au centre faisant craindre une déstabilisation à long terme. Dans ces régions, la violence s'intensifie et vient s'ajouter à la menace terroriste qui se propage et aux activités criminelles qui prospèrent.<sup>3</sup>

7. La détérioration continue de la situation sécuritaire et les effets des désastres naturels ont entraîné des destructions d'infrastructures, de biens et de moyens de production ou de subsistance, la perte de documentation, des déplacements forcés, ainsi que de nombreuses violations des droits humains et une faible présence étatique engendrant un accès limité des populations aux services sociaux de base et accentuant la pression sur le peu de services disponibles aux communautés dans les zones d'accueil. En conséquence, les vulnérabilités sont exacerbées et la résilience des populations et des communautés affaiblies, ce qui affecte leur capacité de faire face aux chocs.<sup>4</sup>

8. Dans son bulletin humanitaire de Novembre 2018, OCHA avançait le nombre de 120 000 déplacées internes. L'organisation onusienne faisait également état des défis spécifiques rencontrés dans chaque secteur. De façon générale, l'accroissement des besoins contrastant avec le faible taux de financement représentait une difficulté majeure pour tous les secteurs. Le financement par cluster a été très déséquilibré avec des clusters tel que l'Education, la Nutrition et la Sécurité Alimentaire financés entre 40

---

<sup>3</sup> *Le contexte sécuritaire au Nord et Centre du Mali : Les jeux d'acteurs à l'horizon 2019, IRIS Août 2018*

<sup>4</sup> *Aperçu Besoins Humanitaires 2019, OCHA Novembre 2018.*

pour cent et 60 pour cent, et d'autres comme l'Eau, Hygiène et Assainissement financés à moins de 20 pour cent.

9. Au même moment, Septembre 2018, il y avait 16613 personnes déplacées et 4 1108 retournées à Mopti et 1 433 déplacées et 62276 retournées à Ménaka. Le nombre de personnes déplacées représentait environ 20% de la population dans les deux localités<sup>5</sup>.

10. C'est dans ce contexte que le programme WASH Humanitaire dans les régions de Mopti et Ménaka a été mise en œuvre par l'AEN et ses partenaires, avec un financement du ministère Norvégien des affaires étrangères, pour répondre aux besoins humanitaires urgents des personnes déplacées et de leurs communautés d'accueil afin de prévenir les maladies associées à l'absence de services d'EAU, Hygiène et Assainissement. Ce programme est financé pour un budget de 5 732 409 NOK de Décembre 2018 à Novembre 2019.

### **III. BUT, OBJECTIFS ET PORTEE DE L'ÉVALUATION**

#### **3.1. But et Objectifs De L'évaluation**

11. Cette évaluation se veut une évaluation sommative (finale) des interventions visant à permettre aux personnes touchées par une crise d'avoir un meilleur accès aux services WASH, adaptés à leurs besoins immédiats, conformément aux stratégies du programme WASH humanitaire. Cette évaluation poursuivra deux objectifs principaux : l'appréciation de la performance du programme (mesurer l'impact global des résultats et activités) et l'apprentissage organisationnel.

#### **3.2. Portée De L'évaluation**

##### **3.2.1. Portée Thématique**

12. Conformément aux objectifs de rendre compte (mesure de la performance du programme) et d'apprentissage de l'évaluation, la collecte et l'analyse des données se sont concentrées sur les activités clés réalisées dans la mise en œuvre du programme dans les domaines de l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

##### **3.2.2. Portée Géographique**

---

<sup>5</sup> Rapport sur les mouvements de populations, cluster protection mali, Septembre 2018  
[https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Rapport%20CMP%2013%20sept%20%202018\\_0.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Rapport%20CMP%2013%20sept%20%202018_0.pdf)

13. La revue documentaire de l'évaluation a permis d'estimer l'état des réalisations dans tous les sites du projet. Le travail de collecte de données sur le terrain, s'est déroulé dans les deux régions d'intervention à savoir Mopti et Ménaka. La collecte des données a été fortement conditionnée par les précaires conditions de sécurité dans les régions du Centre et Nord du Mali. Si le consultant principal a pu se rendre à Mopti pour y effectuer des entretiens, cela n'a pas été possible pour Ménaka ; contingenté à la disponibilité de vol humanitaire.

14. Trois cercles ont été choisis dans chaque région puis une commune/site par cercle en tenant compte des réalisées. La logique était d'avoir une représentativité de l'ensemble des activités du programme sur les différents sites choisis. Le tableau ci-dessous montre les sites visités par région lors de cette évaluation finale. Nous faisons remarquer que le site d'Ingadad a été remplacé par celui d'Intfrinkawene, conformément au changement opéré dans la réalisation du point d'eau lors de la mise en œuvre du programme.

**Tableau 1 : localités visitées lors de l'évaluation finale**

Région	Cercles	Communes	Région	Cercles	Communes/sites
<b>Mopti</b>	<b>Bankass</b>	<i>Diallassagou (Bagourou)</i>	<b>Ménaka</b>	<b>Ménaka</b>	<i>Haria</i>
	<b>Tenenkou</b>	<i>Kareri (Nioubougou)</i>		<b>Inekar</b>	<i>Tinibdig</i>
	<b>Bandiagara</b>	<i>Doucoumbo (Bodio)</i>		<b>Tidermen</b>	<i>Intfrinkawene</i>

### 3.2.3. Portée Chronologique

15. L'évaluation a couvert la période de mise en œuvre du programme compris entre Décembre 2018 et Novembre 2019.

## IV. CRITERES D'EVALUATION

16. Cette évaluation se fonde sur une revue du projet guidée par 4 des 5 critères internationaux d'évaluation (OCDE/CAD), notamment la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité. Le critère de l'impact ne figure pas car il s'avère problématique d'estimer l'attribution causale entre les activités financées dans le cadre du programme et les potentiels changements sur l'Etat de santé (exemple d'impact probable du programme) des communautés bénéficiaires. En effet, la mise en œuvre du programme, arrivant à son terme en 2019, il s'avère pénible d'évaluer l'impact à l'heure actuelle, quelques mois après la réalisation de

certaines activités clés. L'impact est mesuré généralement dans les actions de développement dans une période de cinq ans après sa mise en œuvre du projet/programme.

17. Ainsi, dans le cadre de cette évaluation, c'est la mesure des effets de la mise en œuvre du programme qui a été analysée. Au-delà des quatre critères d'évaluation mentionnés, des aspects transversaux comme le genre, la sensibilité aux conflits et la responsabilité (de rendre compte) ont été traités. La méthodologie de l'évaluation est en adéquation avec le code de conduite et la politique de sécurité de l'AEN ainsi que le respect de la politique de régulation générale de la protection des données à caractères personnelles (GPDR).

## V. QUESTIONS D'ÉVALUATION

18. Pour atteindre (les buts de cette évaluation, l'équipe d'évaluation a répondu à une liste des questions regroupées en quatre critères d'évaluation dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2 : critères et questions d'évaluation**

Critères	Enoncés des questions d'évaluation
<b>1. Pertinence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Le programme permet-il de répondre aux priorités des populations cibles en matière WASH ?</li> <li>b. Quelles sont les priorités /besoins des groupes cibles, en lien avec le WASH qui ne sont pas pris en compte par l'intervention, et pourquoi ?</li> <li>c. Les résultats attendus à tous les niveaux (Objectif général, résultats intermédiaires) et les indicateurs sont-ils pertinents et par rapport aux changements escomptés, pour guider les partenaires vers les résultats à atteindre ?</li> <li>d. Les stratégies d'interventions sont-elles adéquates et pertinentes par rapport aux changements escomptés ?</li> </ul>
<b>2. Efficacité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Quel est le degré de performance du programme ? (Tout à fait d'accord, en fait elle sera traduite par le calcul des indicateurs du programme afin d'apprécier la performance)</li> <li>b. Quels sont les facteurs qui ont contribué à l'atteinte des résultats observés ?</li> <li>c. Dans quelle mesure ces résultats obtenus peuvent être attribués aux interventions du programme ?</li> <li>d. Des mesures sont-elles prises pour juguler les risques identifiés et assurer le bon déroulement des interventions du programme ?</li> <li>e. Dans quelles mesures les opportunités ont été mises à contribution au cours de la mise en œuvre du projet ?</li> <li>f. Dans quelle mesure les normes standards ont été appliquées dans la mise en œuvre du programme (infrastructures, activités...)</li> </ul>
<b>3. Efficience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Comment les approches utilisées par les partenaires ont-elles conduit à l'atteinte des objectifs ?</li> <li>b. Dans quelle mesure l'appui technique apporté par l'AEN aux partenaires de mise en œuvre ont-ils améliorés les capacités de ces derniers ?</li> <li>c. Les partenaires d'exécution ont-ils les capacités nécessaires pour exécuter le programme ?</li> <li>d. Les ressources (humaines, financières, équipements et autres biens) sont-elles disponibles à temps et gérer avec efficience ?</li> <li>e. La gestion administrative et financière des activités menées a-t-elle permis de délivrer les produits de manière efficace et à temps ?</li> <li>f. Dans quelle mesure la gouvernance du programme a contribué à l'atteinte des résultats ?</li> <li>g. Quels sont les domaines de faiblesse identifiés dans l'exécution des activités, et comment les corriger dans des programmes similaires futurs ?</li> <li>h. Il y-a-t-il des stratégies, approches, partenariats, activités alternatives possibles et pertinents pour avoir les mêmes résultats ?</li> </ul>
<b>4. Effets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Dans quelle mesure le processus de changement envisagé par l'intervention a-t-il lieu ? Facteurs critiques de réussite et facteurs bloquants.</li> <li>b. Quels sont les changements/résultats positifs/négatifs induits par le programme au niveau individuel, communautaire et au niveau des ménages ?</li> <li>c. Quels changements au niveau des groupes/communautés cibles peuvent-ils être attribués au programme ?</li> <li>d. Ces changements, s'ils existent, vont-ils s'arrêter à la fin du programme ? Pourquoi ?</li> </ul>
<b>5. Durabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Dans quelle mesure les activités des projets sont-intégrées aux pratiques des institutions partenaires et des populations cibles ?</li> <li>b. Les résultats obtenus suite à la mise en œuvre du programme sont-ils susceptibles d'être maintenus par les capacités locales/régionales au terme du programme ?</li> <li>c. Quelles mécanismes communautaires/structures locales en place pourraient continuer les activités et promouvoir le changement après la fin du programme ? Pourquoi ? Comment ?</li> <li>d. Quels sont les autres principaux facteurs qui influencent la durabilité du programme</li> <li>e. Quel est l'apport de l'intervention dans la réponse d'humanitaire au niveau régional et national ?</li> </ul>
<b>6. Partenariat et Coopération</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Dans quelle mesure des synergies d'actions (entre le programme, ses partenaires et d'autres organisations) ont-elles été créées ?</li> <li>b. Comment, et dans quelles mesures les partenariats ont contribué à l'atteinte des résultats ?</li> <li>c. Quel est le niveau d'intégration et de participation des bénéficiaires à la mise en œuvre du programme?</li> </ul>
<b>7. Egalité de Genre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Comment le genre est perçu par les parties prenantes dans le contexte du programme ?</li> </ul>

- b. Comment l'AEN et ses partenaires de mise en œuvre mettent l'accent sur le genre de manière opérationnelle et pour quel objectif ?
- c. Dans quelle mesure le programme effectue-t-il des analyses genre et intègre ses résultats dans les approches de mise en œuvre ?
- d. De quelle manière les activités, produits et méthodologies ont-ils influencé (positivement ou négativement) l'égalité et l'équité de traitement entre les hommes et les femmes ?
- e. Quels rôles jouent les femmes et les jeunes dans les activités WASH ?

## VI. PROCESSUS ET ORIENTATION METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION

### 6.1. Méthodes De Collecte Des Données

19. Tenant compte de la spécificité du programme, des thèmes et questions de l'évaluation, de la catégorie des acteurs parties prenantes à l'évaluation, et de l'accès aux sites du programme (sécurité, disponibilité de vol) nous avons déployés les outils quantitatifs et qualitatifs suivants : Questionnaire, Guide des interviews semi-structurées, Guides de Discussions de Groupes et une grille d'analyse.

20. Pour la collecte des données qualitatives, les méthodes utilisées ont inclus : i) la revue documentaire, ii) les interviews semi-directifs, les iii) les focus groups dirigés, iv) ainsi que l'observation directe. Les détails pour chacune de méthodes de collecte des données sont décrits ci-dessous.

21. **La revue documentaire** : la revue a permis de collecter des informations utiles pour mieux cerner la problématique globale de l'accès aux services WASH dans les zones d'intervention du programme et d'élaborer les outils de collecte des données. Pour ce faire, les documents suivants ont été consultés : 2019 Proposal GARI 270129-1, 2019 Proposal IMADEL 270129-2, 081118 CadreWASH HUM Outcomes and activities, 081118WASHHUM Proposal - Mopti and Ménaka, MALI WASH report, Rapport enquête CAP AEN, les différents rapports d'étape des ONGs (Organisation Non Gouvernementale) partenaires (GARI et IMADEL) ainsi que d'autres rapports contextuels du Bureau de Nations Unies pour la Coordination Humanitaire (OCHA).

22. **Les entretiens individuels semi-directifs** ont été réalisés auprès des responsables de la mise en œuvre du programme (AEN, IMADEL et GARI), des services techniques ainsi que des communautés bénéficiaires. Des outils de collecte ont été élaborés à cet effet (voir Annexes pour l'ensemble des outils de collecte). Les questions élaborées selon les critères d'évaluation ont également été adaptées aux parties prenantes visitées en fonction de leur implication/rôle dans la mise en œuvre du programme. Les questions des outils de collecte ne sont donc que des guides. Au total 33 entretiens ont été effectués avec les principaux acteurs (ONG, services techniques et communautés bénéficiaires)

23. **Les entretiens de groupe** ont été réalisés auprès de bénéficiaires directs du programme (hommes, femmes et jeunes) pour recueillir leurs opinions et perceptions. Les entretiens en groupe ont été recueillis par la prise de notes (en

français), Au total 24 entretiens en groupe ont été réalisés, dont 6 entretiens en groupe femmes, 6 entretiens en groupe hommes, 6 entretiens avec les filles et 6 entretiens avec les garçons. Le nombre de personnes par groupe était de 8 en moyenne, soit 192 personnes au total.

24. **L'observation directe** s'est faite sous forme de visites de terrain des infrastructures (points d'eau) et dans les communautés bénéficiaires. Elle a été réalisée parallèlement à l'enquête et l'administration des guides d'entretiens auprès des personnes ressources.

25. La collecte des données a commencé auprès des partenaires pour la mise en œuvre, des communautés bénéficiaires et des services techniques concernés : cela a permis dans un premier moment de bien cerner les contours et réalité du terrain du programme avant d'aller vers le staff de l'AEN pour plus de précision/vérification. Les données collectées des différents entretiens (individuels et de groupe) ont fait l'objet d'une analyse de contenu pour dégager les principales tendances et idées fortes. L'analyse globale s'est faite sur la base des constats obtenus après triangulation des informations recueillies, c'est-à-dire par une comparaison croisée des trois méthodes de collecte de données décrites plus haut ou par un recoupement auprès de diverses sources. La triangulation a permis de valider les principales conclusions à partir desquelles les principales recommandations ont été tirées. De même, des récits ou témoignages ont été élaborés pour illustrer les effets du projet sur les bénéficiaires. Ces récits sont présentés sous formes d'encadrés dans le rapport.

26. Par rapport à la collecte des données quantitatives, un échantillon représentatif a été calculé (chapitre suivant) et les bénéficiaires enquêtés de façon aléatoire, sur les différents sites visités, en fonction de leur disponibilité.

## 6.2. Stratégie D'échantillonnage

27. L'échantillonnage est guidé par le type de l'évaluation, les questions d'évaluation retenues, les leçons apprises de l'étude de base (CAP), la portée géographique de l'évaluation, les activités par site sans occulter la durée de la phase de terrain et l'accès. Au regard de ces paramètres et sur la base des informations existantes, l'équipe de consultance a suggère une étude quantitative et qualitative.

28. Dans le cadre de cette évaluation nous un échantillonnage à deux niveaux a été effectué pour la collecte quantitative. A un premier niveau nous avons fait un choix raisonné des sites à visiter et dans un second niveau des ménages ont été choisis au hasard sur ses sites en fonction de leur disponibilité. Un échantillon représentatif de 378 ménages (population = 23 000 ; niveau de confiance= 95% et marge d'erreur= 5% ; <https://www.indikit.net/methodology-calculator>) a été ciblé par



l'évaluation ; même si au final 397 ménages ont été touchés dont 43% de déplacés (les autres 57% sont des résidents). Cette collecte quantitative répond prioritairement aux questions de performance du programme (niveau d'atteinte des résultats, indicateurs) à l'aide d'un questionnaire administré par des enquêteurs.

29. L'échantillonnage qualitatif qu'a été effectué présente les caractéristiques générales suivantes :

- Il est intentionnel ;
- Il est pertinent par rapport à l'objet et aux questions de la recherche ;
- Il est accessible et répond aux normes de qualité et d'éthique qui encadrent la recherche.

30. Ces caractéristiques générales ont permis de suggérer un échantillon qualitatif valide constitué des différentes parties prenantes au programme, pour conduire l'évaluation et produire des données et informations probantes répondant à toutes les questions de l'évaluation. Le tableau ci-dessous présente la ventilation de la taille de l'échantillon touché par l'évaluation, par méthode de collecte des données, par catégorie d'acteurs et par région.

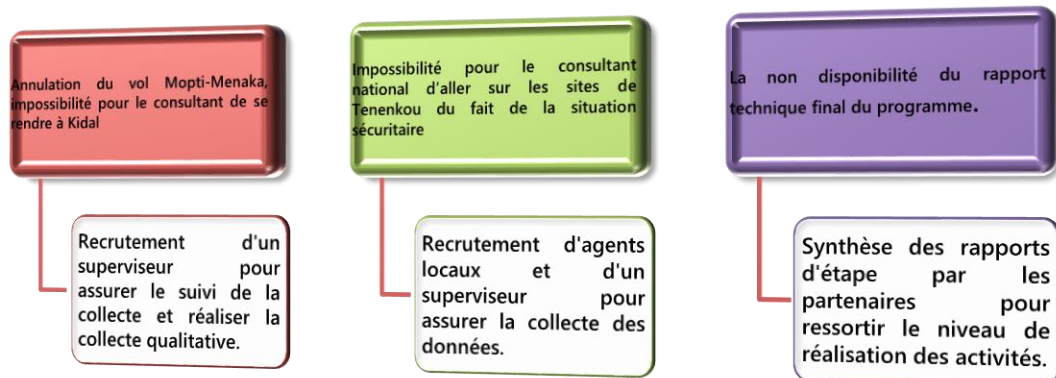
**Tableau 3 : échantillon de l'évaluation**

PARTIES PRENANTES	EFFECTIF	COMMENTAIRES
<b>A- Interviews semi-structurées</b>		
<b>Groupe cibles</b>		
Elus locaux	6	1 élu local par commune
Membre des comités et relais	12	1 membre des comités et 1 relais par commune sélectionnée.
Leaders communautaires	6	1 leader communautaire par commune
<b>ONG Bamako, Mopti et Ménaka</b>		
AEN, GARI et IMADEL	6	Bamako : AEN=2, GARI=1 Menaka : IMADEL = 1 Mopti = IMADEL = 2
<b>Partenaires Techniques et Cluster</b>		
DRH	2	1 responsable de la DRH par région.
DRCPN	1	1 responsable (directeur) à Mopti
<b>Au total, 33 individus participeront aux interviews semi-structurées</b>		
<b>B- Discussion de groupes</b>		
Jeunes filles bénéficiaires	6	1 groupe de discussion de jeunes filles par commune
Jeunes garçons bénéficiaires	6	1 groupe de discussion de jeunes garçons par commune
Femmes bénéficiaires	6	1 groupe de discussion de femmes par commune
Hommes bénéficiaires	6	1 groupe de discussion de jeunes d'hommes par commune
<b>Au total 192 individus participeront aux discussions de groupe (soit 24 discussions)</b>		
<b>C- Enquêtes Ménages</b>		
Ménages bénéficiaires	397	Repartis entre les 6 sites
<b>Au total 397 ménages bénéficiaires participeront à l'enquête ménage</b>		

### 6.3. Difficultés et Limites

31. La collecte de données a été limitée par un certain nombre de facteurs que l'équipe d'évaluation a essayé d'adresser autant que possible lors de la mission. La principale limite est le nombre de sites visités par cercle ; bien que l'échantillon soit représentatif, il aurait été souhaitable (si le contexte sécuritaire le permettait) de visiter plus de sites du programme par cercle. La figure ci-dessous montre les difficultés rencontrées et les mesures de mitigation du consultant.

Figure 3 : difficultés rencontrées



#### 6.4. Considérations Ethiques :

32. Cette évaluation a été guidée par le respect des principes et standards de l'éthique dans l'évaluation. Tous les sujets qui ont participé à cette évaluation ont été invités à donner leur consentement verbal avant de prendre part aux entretiens individuels ainsi qu'aux groupes de discussion, lesquels se sont déroulés dans leur langue locale de préférence. De plus, les membres de l'équipe de l'évaluation ont expliqué à tous les participants pourquoi l'évaluation était menée et comment ses résultats seraient utilisés avant de démarrer chaque activité de collecte de données. Ensuite, la confidentialité des personnes interrogées a été également assurée en tout moment. La participation des enquêtés a été strictement volontaire.

33. Parmi les autres principes suivis par l'équipe d'évaluation lors du mandat, on retrouve les suivants :

- **Anonymat et confidentialité** : L'évaluation a respecté les droits des personnes qui ont fourni des informations, en garantissant leur anonymat et la confidentialité ;
- **Responsabilité** : Le rapport a fait état de tous les conflits ou divergences d'opinion ayant pu se manifester par rapport aux conclusions et/ou recommandations de l'évaluation ;
- **Intégrité** : Le consultant a essayé de répondre à des questions qui ne sont pas expressément mentionnées dans les TdRs (Termes de Référence), afin d'obtenir une analyse plus complète ;

- **Indépendance** : L'équipe a veillé à rester indépendante vis-à-vis du programme examiné, et elle n'a pas été associée à sa gestion ou à quelque élément de celle-ci.
- **Validation de l'information** : L'équipe a garanti l'exactitude des informations recueillies lors de la préparation des rapports et a été responsable de l'information présentée dans le rapport final.
- **Propriété intellectuelle** : En citant les différentes sources d'information, le consultant a respecté les droits de propriété intellectuelle des organisations et des communautés examinées.

## VII. CONSTATS ET CONCLUSIONS

### 7.1. Pertinence

34. Cette intervention cadre avec la stratégie globale de l'AEN, notamment son engagement à intensifier son action humanitaire pour répondre aux crises humanitaires à grande échelle avec des services de haute qualité afin de sauver des vies, d'alléger les souffrances et de protéger la dignité humaine. Cela dans son domaine d'expertise qui est la fourniture des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EHA) en partenariat avec des organisations locales ou nationales<sup>6</sup>.

35. La répartition des systèmes de distribution d'eau existants par catégorie de localité, en 2004, montrait clairement que les régions du Nord (Kidal, Gao et Tombouctou) et la région de Mopti étaient les moins dotées en systèmes de distribution d'eau. Les projections faites à l'horizon 2015 montraient un déficit global en Equipement en Point d'Eau Moderne (EPEM) à l'horizon 2015 pour toutes les régions.<sup>7</sup> On peut affirmer que le programme est également pertinent vis-à-vis des objectifs de l'Etat à travers le programme national d'accès à l'eau qui a pour objectif la réduction de 50% les déficits de couverture des besoins de base en eau potable de la population à l'horizon 2015.

36. La crise humanitaire qu'a connue le Mali avec des déplacements massifs de population a aggravé davantage cette situation de crise ci-dessus décrite. Des populations en mouvement sont venues s'installer dans des localités où l'accès à l'eau potable était difficile ou inexistant. En septembre 2018, il y avait 16613 personnes déplacées et 4 1108 retournées à Mopti et 1 433 déplacées et 62276 retournées à Ménaka. Le nombre de personnes déplacées représentait environ 20% de la population dans les deux localités<sup>8</sup>

<sup>6</sup> Global - Strategy 2019, Norwegian Church Aid

<sup>7</sup> Plan national d'accès à l'eau potable 2004-2015

<sup>8</sup> Rapport sur les mouvements des populations, Protection cluster Mali, Septembre 2018

37. Les différentes parties prenantes rencontrées à Mopti sont unanimes quant à la pertinence du programme. Toutes décrivent une situation de manque d'eau potable, d'hygiène et assainissement sur l'ensemble des sites couplée à l'accueil de populations déplacées. Ces besoins (en EHA) nécessitaient une réponse.<sup>9</sup> L'approche ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) éteint répandue dans cette partie du pays (Mopti). Les difficultés d'accès (notamment pour les services techniques de l'Etat) aux sites du programme ont créé un vide et occasionné une régression en matière d'EHA dans certaines communautés qui étaient pourtant certifiées « zéro défécation à l'air libre » avant la crise de 2012. Le programme a permis de relancer ces activités par les différentes activités menées accompagnées par la distribution de kits et d'argent à certains ménages.

*« Ce programme est venu au bon moment »<sup>10</sup>*

38. A Mopti, selon la Direction Régionale de l'Hydraulique (DRH), tous les villages bénéficiaires du programme étaient déjà dans le plan régional. Afin que les populations les plus affectées bénéficient de l'assistance, la DRH et IMADEL ont procédé ensemble aux choix des localités. De façon générale, toutes les communautés rencontrées (hommes, femmes, jeunes et leaders) affirment la pertinence des actions du programme qui a atténué le manque d'eau potable. A Bagourou par exemple, les populations utilisaient l'eau d'un puits comme eau de boisson.

39. Si les différentes parties prenantes s'accordent sur le caractère pertinent du programme, les populations, services techniques et partenaires soulignent des besoins non satisfaits dans d'autres communautés de la zone. Même les localités qui ont bénéficié des points d'eau expriment des besoins tels que plus de bornes fontaines dans le village (Bagourou et Intifrinkawene), de kits pour le transport de l'eau ou encore de dispositifs de lavage des mains. En plus, il ressort de différents entretiens la nécessité d'aller vers la réalisation des AES plus faciles à gérer (paiement de services de l'eau), moins souvent en panne et plus efficace au regard de la profondeur de la nappe dans certaines des localités cibles du programme (plus de 100m à Tenenkou)<sup>11</sup>. La composante assainissement, pour la Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DRACPN), doit cibler aussi le milieu scolaire (là où les écoles sont ouvertes) car

<sup>9</sup> Notes entretiens, Mopti

<sup>10</sup> Notes entretiens, DRH Mopti, le Directeur.

<sup>11</sup> Notes de d'entretien, IMADEL, le coordinateur du programme

l'école est le lieu d'éducation par excellence mais aussi les expériences dans le domaine ont prouvé quand les enfants influencent le comportement des adultes.

40. Après près d'un an de mise en œuvre du programme, les organisations partenaires, les services techniques et les communautés bénéficiaires se disent satisfaits des différents objectifs et de l'approche participative de mise en œuvre. La seule difficulté dans la mise en œuvre, selon certains partenaires, est l'absence d'une étude de base permettant de mesurer ou quantifier les changements induits par le programme. Dans le chapitre suivant nous traiterons de la performance du programme.

### **Encadré 1 : pertinence**

- 
- Cette intervention cadre avec la stratégie globale de l'AEN, notamment son engagement à intensifier son action humanitaire pour répondre aux crises humanitaires à grande échelle avec des services de haute qualité afin de sauver des vies, d'alléger les souffrances et de protéger la dignité humaine. (Paragraphe 34)
  - Le programme est également pertinent vis-à-vis des objectifs de l'Etat à travers le programme national d'accès à l'eau ((paragraphe 35)
  - Les différentes parties prenantes rencontrées à Mopti sont unanimes quant à la pertinence du programme. (Paragraphe 37)
  - De façon générale, toutes les communautés rencontrées (hommes, femmes, jeunes et leaders) affirment la pertinence des actions du programme qui a atténué le manque d'eau potable (paragraphe 38)
  - Les populations, services techniques et partenaires soulignent des besoins non satisfaits dans d'autres communautés de la zone (paragraphe 39)
  - Même les localités qui ont bénéficié des points d'eau expriment des besoins tels que plus de bornes fontaines dans le village (Bagourou), de kits pour le transport de l'eau ou encore de dispositifs de lavage des mains (paragraphe 39)
- 

## **7.2. Efficacité**

### **7.2.1. Analyse Du Cadre De Mesure De La Performance**

41. Dans ce chapitre nous apprécierons la performance du programme à travers le niveau de réalisation de différents objectifs (indicateurs) pour les quatre résultats. Le consultant à exploiter le document de projet ainsi que les propositions soumises par les deux ONGs partenaires. Ce qui suit s'appuie surtout sur le document de projet pour des raisons de cohérence. Mais avant nous exposons quelques constats liés aux indicateurs et aux cibles afin de poser les bases de nos appréciations et justifier notre démarche.

- Faiblesse dans la traduction de l'indicateur du résultat 1 : cet indicateur, tel que formulé dans le document projet, n'est pas exactement traduit dans la proposition faite par les partenaires.

Tableau 4 : Appréciation de la formulation de certains indicateurs

<b>Indicateur:</b>	<b>Traduction proposition partenaire :</b>
Number of people affected by crisis (disaggregated by sex/age) with timely access to sufficient water of appropriate quality for drinking, cooking, personal, and domestic hygiene as per SPHERE standards or local WASH cluster guidelines.	Nombre de personnes affectées par la crise touchées par la réponse WASH.
	<b>Traduction qui aurait dû être faite :</b>
	Nombre de personnes touchées par la crise (ventilées par sexe / âge) ayant accès en temps opportun à une quantité suffisante d'eau de qualité appropriée pour boire, cuisiner, l'hygiène personnelle et domestique conformément aux normes SPHERE ou aux directives locales du cluster WASH.

42. Cette traduction proposée (à droite en bas tableau ci-dessus) aurait permis dans le suivi de collecter des données qui renseignent de façon précise le résultat 1.

- Fixation de cible prêtant à confusion : A la lecture des différents documents on conclut que les cibles, pour ne prendre que l'exemple de l'indicateur du résultat 1, ont été revus à la baisse (de 23.000 personnes à 11.500) et repartis entre les deux partenaires. Si cela s'avère exact la cible pour le partenaire GARI ne devrait pas être de 11.500 personnes pour cet indicateur. Autrement dit, le partenaire s'est fixé comme objectif d'atteindre à lui seul l'objectif des 115000 personnes du programme. Cet Objectif aurait dû être divisé entre les deux partenaires.
- Problème de significativité de la cible de l'indicateur 1 du résultat 3 : cet indicateur est « Nombre d'interventions intégrant des messages convenus et appropriés dans les programmes de promotion de l'hygiène » or dans la cible à atteindre c'est le nombre de ménages qui est calculé. Il fallait donc calculer le nombre d'interventions afin de mesurer le degré de réalisation pour cet indicateur. En plus du nombre d'intervention, nous proposons de reformuler l'indicateur pour donner le nombre de ménages aussi.

### A. But général : Communautés et femmes, hommes, garçons et filles touchés par crise reçoivent une assistance en EHA qui sauve des vies, appropriée et pertinente par rapport à leurs besoins immédiats

Tableau 5 : indicateurs relatifs au But du projet

Indicateurs	Références (début programme)	Cibles (objectifs programme)	Réalisés (fin programme)	Taux de réalisation
Nombre de personnes touchées par la crise atteintes par la réponse EHA de l'AEN / les partenaires de l'AEN	nombre de personnes affectées par la crise dans les zones d'intervention	23000	23446	102%
% des bénéficiaires du projet (ventilés par sexe et par âge) qui déclarent que l'intervention du programme a répondu à leurs besoins fondamentaux dans les secteurs ciblés	NA	75%	97%	129%

43. Le programme a contribué à sauver des vies humaines selon les parties prenantes rencontrées. Au total 23.446 personnes (7375 hommes, 8665 femmes, 4011 filles et 3395 garçons) ont été touchées par l'assistance. Sur les 397 personnes interviewées lors de l'évaluation, 97% (143 femmes et 241 hommes) ont déclaré que l'intervention du programme a répondu à leurs besoins fondamentaux dans les secteurs ciblés. Cette contribution au But du programme a été réalisée dans les trois principaux axes que sont l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement par la construction/réhabilitation d'infrastructures d'eau et d'hygiène ainsi que le changement de comportement. Ces différentes activités, dans le contexte de mouvement des populations, a aussi été facteur de cohésion pour les populations déplacées, retournées et hôtes/résidents qui se retrouvent autour des points d'eau.

*« On était éparpillé mais grâce au point d'eau nous nous retrouvons, il y a moins de méfiance ».<sup>12</sup>*

44. Grâce à ces regroupements des populations autour des points d'eau, d'autres organisations (comme ACTED à Ménaka) ont pu porter assistance avec des distributions alimentaires gratuites.

*« C'est le programme qui a introduit les latrines dans nos communautés bénéficiaires, il n'y en avait pas du tout. Les mesures d'hygiène élémentaire comme le lavage des mains n'étaient pas non plus observées. En milieu nomade dès qu'un site est sale on se déplace vers un autre mais avec la sédentarisation et grâce aux sensibilisations du programme notre environnement est assaini. Les corvées d'eau des femmes ont diminué avec un gain de temps elles ».<sup>13</sup>*

45. Ces changements dans la vie des communautés ont été possibles grâce au partenariat avec des ONG qui ont un ancrage local et jouissent de l'acceptation des communautés bénéficiaires du programme. Le choix de ces ONG est le fruit d'un processus au sein de l'AEN qui permet d'identifier les organisations ayant les capacités d'apporter l'assistance. Les différents entretiens ont confirmé également que le programme a su être agile en s'adaptant continuellement au contexte (types d'activités, sites, mouvements) afin de réussir à délivrer les services adéquats. Les communautés ont été fortement impliquées dans l'exécution du programme ainsi que dans le monitoring de la réalisation des infrastructures d'eau.

46. Le programme a aussi collaboré avec des entreprises de forage qui ont les capacités d'intervenir dans les zones d'intervention malgré le contexte difficile.

<sup>12</sup> Notes d'entretien bénéficiaires, Ménaka

<sup>13</sup> Notes d'entretien, GARI



Les agents de développement eux aussi, pour la plupart, sont issus des communautés ciblées.

47. Cependant le recours à des entreprises qui peuvent accéder aux zones d'intervention devrait se faire plus tôt afin de ne pas perdre de temps ; en adoptant des procédures souples adaptées au contexte « il a fallu que des leaders religieux aillent chercher certaines entreprises de forage qui avaient du mal à accéder à la zone, à Mopti ». Cela permettra également de ne pas perdre du temps. Les ONG partenaires auraient dû également faire en sorte que le staff sur le programme soit issu des communautés, là où cela est indispensables, afin de garantir un accès à tous les sites.

48. Des échanges avec les communautés et les services techniques il ressort que les Systèmes Hydrauliques Villageois Améliorées doivent être privilégiées pour leur durabilité et rendement mais également dû au fait que les communautés sont plus enclines à payer les services de l'eau quand il s'agit de ce système. Le changement recherché par le programme dépend de la gouvernance des structures de gestion des points d'eau ; il fallait plus d'effort par rapport à la formation (rôles et responsabilités) des jeunes et femmes mais aussi inclure des messages de cohésion sociale pour promouvoir le vivre ensemble.

## **B. Résultat 1 : Les populations affectées (femmes, hommes, garçons et filles) se voient garantir un accès sûr et équitable à une quantité suffisante d'eau de qualité appropriée pour la consommation, pour la cuisine, pour l'hygiène personnelle et domestique. (15L/P/jour)**

*Tableau 6 : indicateurs liés au résultat 1 du projet*

Indicateurs	Références (début programme)	Cibles (objectifs programme)	Réalisés (fin programme)	Taux de réalisation
<b>Nombre de personnes touchées par la crise (ventilées par sexe / âge) ayant accès en temps opportun à une quantité suffisante d'eau de qualité appropriée pour boire, cuisiner, l'hygiène personnelle et domestique conformément aux normes SPHERE ou aux directives locales du cluster WASH.</b>	non collecté	23000	23446	102%

Sur les 23446 personnes 37% sont des femmes, 31% des hommes, 17% des filles et 14% des garçons.

49. Nous présentons ci-dessous les résultats du programme dans la réalisation et réhabilitation des points d'eau, tels que fournis par les partenaires.

Ces résultats seront présentés plus en détail (sites, type de point d'eau, travaux réalisés) dans les annexes.

**Tableau 7 : résultats du programme**

Réalisation	Nombre
<i>Réalisation puits</i>	2
<i>Réhabilitation puits</i>	3
<i>Réalisation SHVA</i>	4
<i>Équipement / réhabilitation SHVA</i>	4
<i>Réalisation PMH</i>	5
<i>Réhabilitation PMH</i>	4
Total	22

50. Au total 22 points d'eau seraient réalisés ou réhabilités afin de satisfaire les besoins des populations en temps opportun à une quantité suffisante d'eau de qualité appropriée pour boire, cuisiner, l'hygiène personnelle et domestique conformément aux normes SPHERE ou aux directives locales du cluster EHA. Les localités cibles de la présente évaluation devraient avoir bénéficié : d'une réhabilitation de Pompe à Motricité Humaine (PMH) à Bodio (Bandiagara), deux réalisations de Système Hydraulique Villageois Amélioré (SHVA) à Bagourou et Intifrinkawene (Bankass et Ménaka), d'une réalisation de PMH à Niobougou (Tenenkou), de deux réalisations de puits à Haria et Tinidbig (Ménaka). Nous présentons dans la matrice suivante les constats fait par l'équipe d'évaluation lors de son passage sur les différents sites mentionnés ci-dessus.

**Tableau 8 : constats des visites des points d'eau**

**REGION DE MOPTI**

**PMH réhabilité à Bodio**

Le PMH de Bodio est fonctionnel mais la réhabilitation faite par le programme n'a duré que deux jours selon la communauté. La PMH a cessé de fonctionner, il a fallu remettre les anciennes pièces pour qu'elle fonctionne à nouveau avec les mêmes difficultés qu'avant l'intervention du programme (temps de pompage jugé trop long). Les communautés auraient souhaité une réhabilitation de l'ensemble de la PMH mais seul la tête aurait été réhabilitée. Elles affirment que la PMH satisfait leurs besoins en eau. Des efforts doivent être faits pour assainir les alentours du point d'eau (aire de lavage, regard).








Photo 1 : PMH en activité Bodio, Déc. 2019
Photo 2 : Tête PMH Bodio, Déc. 2019
Photo 3 : alentours PMH Bodio, Déc. 2019

**SHVA réalisé à Bagourou**

Le SHVA de Bagourou a été réalisé sur le site d'une ancienne PMH. Les endroits qui ont été sondés par l'équipe géophysique n'ont pas été exploités par l'entreprise qui a fait la réalisation de l'ouvrage selon la communauté. Le raccordement du château au forage devrait se faire en connaissance de la profondeur, du niveau statique et du débit d'exploitation. Le système est tributaire de la disponibilité d'un forage à gros

débit capable de fournir au minimum 5m<sup>3</sup> par heure. Les populations et animaux se côtoient au point d'eau. La quantité d'eau du SHVA n'est pas suffisante pour satisfaire les besoins. Il y a certainement un déficit de communication quant aux motifs de changement de sites du point d'eau mais aussi d'emplacement de bornes fontaines entre communauté et ONG. La platine du château repose sur une semelle ne répondant pas aux normes. Sur les 10 panneaux 9 fonctionnent, un panneau est cassé depuis son transport selon la communauté. Sur les quatre bornes fontaines trois fonctionnent. On constate également une fuite d'eau à la connexion du château au PMH. Il n'y a pas de plaque d'identification sur l'infrastructure.



Photo 4 : Château Bagourou, Déc. 2019



Photo 5 : Endroit sondé, Déc. 2019



Photo 6 : Bornes fontaines, Déc. 2019



Photo 7 : Connexion château PMH, Déc. 2019



Photo 8 : Semelle château, Déc. 2019

### Réalisation de PMH à Niobougou

Le PMH de Niobougou n'était pas réalisé lors de notre passage. L'équipe d'évaluation a pu constater la présence des matériels sur le site comme on peut le voir sur les photos ci-dessous.



Photo 9 : Forage Niobougou, Déc. 2019



Photo 20 : Matériels PMH, Déc. 2019

## REGION DE MENAKA

### Puits réalisé à Tinidbig

L'équipe d'évaluation a constaté que le puits de Tinidbig est en bon état. Les alentours du puits sont propres et les communautés sont satisfaites car il leur procure une quantité d'eau suffisante pour leurs besoins.



Photo 31 : Puits Tinidbig, Déc. 2019

### Puits réalisé à Haria

Le puits à grand diamètre réalisé par le programme à Haria est fonctionnel. Selon les personnes rencontrées dont les membres du comité de gestion, la quantité d'eau donnée par le puits n'est pas satisfaisante au regard des besoins des communautés. Les alentours du puits sont bien entretenus.



Photo 42 : Puits Haria, Déc 2019

### SHVA réalisé à Intifrinkawene

En apparence lors du passage de l'équipe d'évaluation le SHVA était en bonne état. Mais il ne fonctionnait pas et les communautés déplorent une insuffisance d'eau depuis sa réalisation. Des échanges avec l'ONG partenaire, il s'avère que la pompe était défectueuse avant sa mise à l'eau ce qui corrobore les propos des communautés.



Photo 53 : Château Intifrinkawene, Déc 2019



Photo 64 : Bornes fontaines Intifrinkawene, Déc. 2019

51. Malgré le retard et les difficultés rencontrés dans l'approvisionnement en eau sur certains sites, plus de la moitié des enquêtés (60%) déclarent que le temps de collecte de l'eau y compris le temps d'attente est inférieur ou égal à 30 minutes et 76% constatent une diminution du temps de collecte (voir tableau ci-dessous). Certains répondants n'ont pas constaté de changement dans le temps de collecte (15%) tandis que 19% estiment que ce temps a plutôt augmenté. Ces derniers attribuent cette augmentation à la présence de populations déplacées autour des points d'eau.



**Tableau 9 : Temps de collecte de l'eau**

Temps collecte	Nbre répondants	%
+ de 3 heures	1	0%
> 30 min ≤ 1 heure	97	25%
>2 heures ≤ 3heures	7	2%
≤ 30 min	240	60%
> 1 heure ≤ 2heures	52	13%
<b>Total général</b>	<b>397</b>	<b>100%</b>

52. De façon globale 89% (et 88% des femmes interrogées) de l'échantillon disent avoir une bonne appréciation du dispositif d'accès à l'eau ; par contre 3% ont une mauvaise appréciation en raison, essentiellement, de l'éloignement du point d'eau. Cette bonne appréciation globale est corroborée par la quantité moyenne de l'eau par jour et par bénéficiaire qui est de 26 litres contre 15 litres recommandés par le cluster EHA.

**C. Résultat 2 : les personnes affectées (femmes, hommes, garçons et filles) ont accès à un cadre de vie sûre, salubre et hygiénique grâce à la fourniture de services d'assainissement sûrs, salubres, conviviaux et respectueux de l'égalité des sexes.**

**Tableau 10 : Indicateurs liés au résultat 2**

Indicateurs	Références (début programme)	Cibles (objectifs programme)	Réalisés (fin programme)	Taux de réalisation
<b>Nombre de personnes touchées par la crise (ventilées par sexe/âge) ayant accès à des services d'assainissement sûrs et adaptés aux femmes tels que les toilettes et lave-mains, conformément aux directives du cluster WASH.</b>	non collecté	15300 personnes ou 2550 ménages	10205	67%
% des sites d'intervention du projet (y compris les zones à proximité) qui adoptent de bonnes pratiques d'élimination des excréments (enfouissement ou utilisation de toilettes).	< 20%	50%	78%	155%
% des sites d'intervention du projet (y compris les zones à proximité) qui adoptent de bonnes pratiques d'élimination / gestion des déchets solides (utilisation de tranchées)	< 20%	50%	55%	110%

53. 10205 personnes (dont 9158 femmes et filles) ont eu accès à des services d'assainissement sûrs et adaptés aux femmes tels que les toilettes et lave-mains grâce au programme. Au total 180 dispositifs de lave main, 469 échanges avec les familles sur les aspects d'hygiène assainissement et l'utilisation des comprimés aquatabs pour la désinfection de l'eau, 146 campagnes de sensibilisation, 1365 kits

EHA et 900 comprimés de désinfection d'eau à domicile, 90 nouvelles latrines construites ainsi que 90 ménages ont été assistés (financièrement) dans le cadre du programme (les détails des résultats sont en annexes). Si les communautés bénéficiaires et les différentes parties prenantes affirment que ces efforts ont apporté des changements dans le domaine de l'assainissement, force est de constater que malgré les 72 séances d'IEC certaines habitudes persistent comme on peut le voir à travers le tableau ci-dessous.

**Tableau 11: Lieux de soulagement le jour**

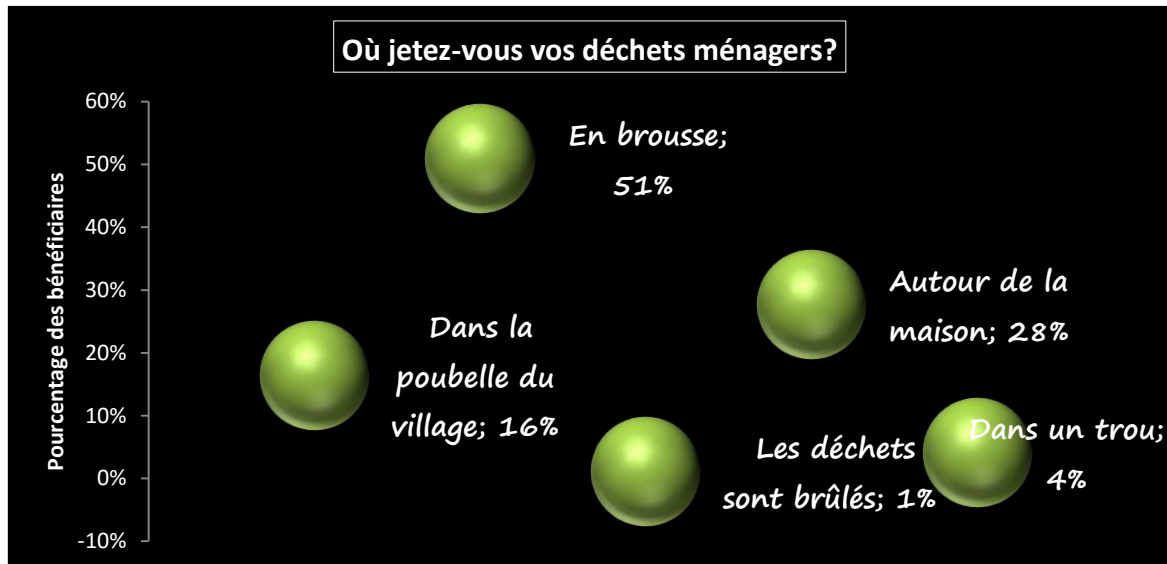
<b>Endroits</b>	<b>% Où est-ce que vous soulagez (uriner, défécation) le jour ?</b>
Autour de l'habitat	19%
Dans un pot de Chambre	0%
En brousse	41%
Dans les latrines	40%
<b>Total général</b>	<b>100%</b>

54. Seulement 40% (et 44% des femmes interrogées) des bénéficiaires disent se soulager dans les latrines le jour ; c'est la même proportion que la nuit. De manière générale, les 51% des bénéficiaires n'utilisent pas les latrines présentes dans les villages. Les principales raisons évoquées pour la non utilisation des latrines sont : les latrines sont hors d'usage, les latrines sont trop éloignées ou ils préfèrent d'autres méthodes de défécation. Rappelons qu'à même que les résultats de l'enquête CAP d'Avril 2019 a montré que c'est 20% des adultes qui utilisaient les latrines dans les deux régions d'intervention du programme ; le taux d'utilisation a donc doublé dans les zones du programme. Des entretiens avec les communautés, les activités sus mentionnées du programme y ont contribué.

55. Concernant le lavage des mains, en Avril 2019 c'est de 19,2% des ménages avaient des équipements de lavage des mains appropriés. Les résultats de cette évaluation révèlent qu'à la fin du programme ce sont 61% des bénéficiaires (et 62% des femmes interrogées) qui, de manière générale, utilisent les dispositifs de lave main. Nous rappelons que de l'avis des parties prenantes (ONG partenaires et communautés) la quantité de dispositifs de lavage des mains et de kits distribués était insuffisant. Cependant au regard de l'adoption du lavage des mains par la majorité des populations rencontrées nous cautionnons la stratégie de l'AEN en la matière qui consiste à ne pas distribuer ces dispositifs à la population pour éviter l'abandon de la pratique une fois le programme terminé. Ce taux de 60% des bénéficiaires n'incluent pas ceux qui lavent les mains à la maison avec d'autres matériels qu'un dispositif de lavage des mains, ils sont 13%. Ceux qui ne lavent pas leurs mains ne le font pas par méconnaissance essentiellement, selon eux. Ce qui signifie que des efforts en Information, Education et Communication doivent être toujours nécessaires pour un changement de comportement de cette partie de la population.

56. La question de la gestion des déchets a également été posée, le graphique ci-dessous montre les résultats obtenus. Si 51% des bénéficiaires (50% des femmes) disent jeter leurs déchets en brousse, 28% (33% des femmes) continuent le faire autour des maisons. L'utilisation des poubelles restent encore faibles.

**Graphique 1 : Dépôt des déchets ménagers**



57. Le nombre moyen de bonnes pratiques d'hygiène et de prévention des maladies diarrhéiques cité par les enquêtés est de quatre, les plus cités étant : Boire de l'eau potable, Se laver les mains avec du savon ou de la cendre après les selles, se laver les mains avec du savon ou de la cendre avant de manger et laver les fruits avec du savon avant de les consommer.

**D. Résultat 3 : Les personnes affectées par la crise (femmes, hommes, garçons et filles) ont accès à de meilleures pratiques d'hygiène, à la promotion de l'hygiène et à la fourniture de produits et de services d'hygiène sur une base durable et équitable.**

Indicateurs	Références (début programme)	Cibles (objectifs programme)	Réalisés (fin programme)	Taux de réalisation
Nombre d'interventions (de personnes touchées) intégrant des messages convenus et appropriés dans les programmes de promotion de l'hygiène	NA	15300 (40 interventions)	15519 (523 interventions)	101%
% de personnes touchées par la crise (ventilées par sexe / âge) se laver les	< 20%	> 50%	64%	100%



---

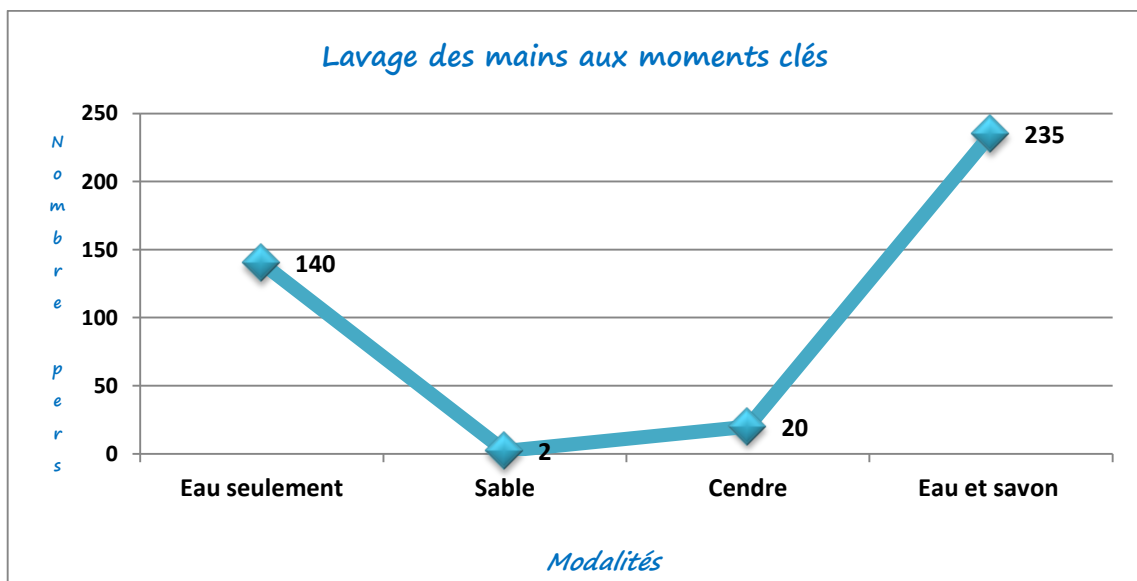
**mains avec du savon ou un détergent  
à des moments clés**

---

58. Au total ce sont 15519 (55% de femmes et filles) personnes qui ont été touchées par des interventions intégrant des messages convenus et appropriés dans les programmes de promotion de l'hygiène soit un taux de réalisation de 101%. Nous avons retenu le nombre de personnes touchées pour cet indicateur au lieu du nombre d'intervention (qui est aussi donné, soit 40 interventions) pour les raisons évoquées dans la partie introductive de ce chapitre et plus pour plus de cohérence.

59. Sur les 397 répondants, C'est 59% (et 75% des femmes interrogées) qui déclarent laver leurs mains au savon et 5% (dont 6% des femmes interrogées) à la cendre aux moments clés ; comme illustré dans le graphique ci-dessous. Il faut noter que le lavage des mains a été cité par les communautés bénéficiaires comme l'un des principaux changements apportés par le programme.

**Graphique 2 : Pratique lavage des mains aux moments clés**



**E. Résultat 4 : Communication systématique avec les populations affectées, établies à l'aide de mécanismes pertinents de retour d'information et de communication, à toutes les phases de l'intervention d'urgence**

Indicateurs	Références (début programme)	Cibles (objectifs programme)	Réalisés (fin programme)	Taux de réalisation
% des réactions reçues (y compris les plaintes) qui ont été prises en compte lors de l'intervention d'urgence.	NA	> 75%	100%	100%

60. De nos entretiens avec les ONG partenaires et l'AEN ce sont 10 plaintes (6 à Ménaka et 4 à Mopti) ainsi que 4 réactions (à Mopti) ont été reçues. Les plaintes reçues à Ménaka sont relatives à la qualité des infrastructures essentiellement : qualité des bassins, plaque solaire fissurée lors du transport par l'entreprise, fuite d'eau, Insuffisance d'eau dans le puits et panne de la vanne. Les réactions à Mopti sont des remerciements des autorités locales à l'endroit du programme. En ce qui concerne les plaintes, celle formulée à N'Dioura afin que les femmes et les hommes soient séparés lors des rencontres a retenu notre attention. Toutes les autres sont liées à l'insuffisance de la quantité des kits, infrastructures mises à disposition par le programme.

61. Toutes les plaintes ont été traitées à la satisfaction des communautés plaignantes. Il faut aussi préciser que les communautés, même si elles se plaignent, ne sont pas dans leur grande majorité au courant d'un mécanisme de plainte. Un tel mécanisme fonctionnel (allant du terrain jusqu'à l'AEN) n'existerait pas dans le programme des entretiens que nous avons pu avoir. Il est plus que souhaitable d'avoir un tel mécanisme de plainte/feed-back avec des méthodes mixtes afin d'améliorer la responsabilité vis-à-vis des communautés bénéficiaires.

### Encadré 2 : Efficacité

- Le programme a contribué à sauver des vies humaines selon les parties prenantes rencontrées. Au total 23.446 personnes (7375 hommes, 8665 femmes, 4011 filles et 3395 garçons) ont été touchées par l'assistance. **(Paragraphe 41)**
- Grâce à ces regroupements des populations autour des points d'eau, d'autres organisations (comme ACTED à Ménaka) ont pu porter assistance avec des distributions alimentaires gratuites **(paragraphe 42)**
- Les différents entretiens ont confirmé également que le programme a su être agile en s'adaptant continuellement au contexte (types d'activités, sites, mouvements) afin de réussir à délivrer les services adéquats. **(Paragraphe 43)**
- Cependant le recours à des entreprises qui peuvent accéder aux zones d'intervention devrait se faire plus tôt afin de ne pas perdre de temps ; en adoptant des procédures souples adaptées au contexte **(paragraphe 45)**
- Des échanges avec les communautés et les services techniques il ressort que les Systèmes Hydrauliques Villageois Améliorées doivent être privilégiées pour leur durabilité **(paragraphe 46).**
- Malgré le retard et les difficultés rencontrés dans l'approvisionnement en eau sur certains sites, plus de la moitié des enquêtés (60%) déclarent que le temps de collecte de l'eau y compris le temps d'attente est inférieur ou égal à 30 minutes et 76% constatent une diminution du temps de collecte. **(Paragraphe 49)**
- 17855 personnes (dont 9158 femmes et filles) ont eu accès à des services d'assainissement sûrs et adaptés aux femmes tels que les toilettes et lave-mains grâce au programme. **(Paragraphe 51)**
- Seulement 40% des bénéficiaires disent se soulager dans les latrines le jour **(paragraphe 52)**
- Les résultats de cette évaluation révèlent qu'à la fin du programme ce sont 61% des bénéficiaires qui, de manière générale, utilisent les dispositifs de lave main. **(Paragraphe 53)**

- 51% des bénéficiaires disent jeter leurs déchets en brousse, 28% continuent le faire autour des maisons. L'utilisation des poubelles restent encore faibles. **(Paragraphe 54)**
- Au total ce sont 15519 personnes qui ont été touchées par des interventions intégrant des messages convenus et appropriés dans les programmes de promotion de l'hygiène **(paragraphe 56)**
- Sur les 397 répondants, C'est 59% (235 personnes) et 5% (20 personnes) qui déclarent laver leurs mains au savon ou à la cendre aux moments clés **(paragraphe 57)**
- Toutes les plaintes ont été traitées à la satisfaction des communautés plaignantes. **(paragraphe 59)**

### 7.3. Efficience

62. Au début du programme WASH Humanitaire les principaux besoins des partenaires en termes de renforcement de capacités pour la bonne exécution du programme étaient : la formation sur la sécurité, un appui technique en collecte de données et le rapportage. Si un atelier d'orientation a été organisé en début du programme pour une bonne exécution (ce qui a été apprécié par les partenaires) ces besoins en renforcement de capacités cités ci-dessus n'ont pas été satisfaits. Les ONGs partenaires reconnaissent ne pas avoir formulé des demandes formelles dans ce sens sauf pour la collecte des données. Le programme a tenté d'adresser cet aspect mais vers la fin de la mise de la mise œuvre, les acquis (connaissances acquises de la formation sur MACPI) n'ont donc pas pu être opérationnalisés sur le terrain.

« Nous avons continué à collecter les données sur des copies dures ». <sup>14</sup>

63. Par ailleurs, il ressort des entretiens que les ONGs partenaires avaient les capacités requises pour la mise en œuvre du programme en raison de leurs expériences dans l'exécution de programmes similaires avec l'AEN (cas de GARI) ou d'autres acteurs comme l'UNICEF (IMADEL). Le tableau ci-dessous montre l'appréciation faite par les deux ONG partenaires sur leurs propres capacités ainsi que celle faite par l'AEN sur celles-ci dans différents domaines. Les notes pouvaient aller de la plus faible (1) à la plus forte (4).

**Tableau 12 : évaluation capacités des ONGs**

DOMAINES	Auto évaluation ONG 1	Auto évaluation ONG 2	évaluation par AEN	MOYENNE	COMMENTAIRES
<b>Planification des activités</b>	4	4	4	4	Les partenaires ont de bonnes capacités de planification.
<b>Exécution des activités</b>	4	5	5	4,0	Toutes les activités, selon l'AEN et ses partenaires auraient été exécutées avec satisfaction.
<b>Gestion administrative et financière des activités</b>	4	4	5 et 3	4 et 3	Les deux partenaires n'ont pas la même expérience de collaboration avec l'AEN et de familiarité avec ses procédures. D'où une différence d'appréciation par rapport aux capacités en gestion administrative et financière. Des missions ont été organisées afin de

<sup>14</sup> Notes d'entretien, ONG partenaire

Suivi des activités					renforcer les capacités de l'équipe d'IMADEL dans ce domaine considéré comme un point à améliorer en début de programme.
	4	4	4	4	Les partenaires ont accès aux zones du programme; malgré des difficultés rencontrées le suivi a été satisfaisant.
	4	3	4	3,0	Les ONGs estiment que leurs capacités en collecte des données mais aussi rapportage auraient dû être mieux renforcé. L'AEN doit être prompt à réagir aux rapports des partenaires.
	4	5	5	4	Toutes les recommandations ont été systématiquement mises en œuvre par les partenaires

64. Les ressources (humaines, financières, équipements et autres biens) mises à disposition dans le cadre de ce programme étaient, globalement, suffisantes tant du côté de l'AEN. Mais le suivi des activités n'a pas été assez doté selon les partenaires. Dans un contexte où les déplacements ne se font qu'en voiture (restriction de circuler en moto) les montants mensuels alloués au fonctionnement des agents (65.000 FCFA/mois pour 3 agents pour le suivi des activités, l'entretien des motos et le carburant) est insuffisant pour mener les activités sans difficulté, de l'avis du partenaire. En sus, les ressources matérielles comme les ordinateurs ont fait défaut car même le staff clé du programme du côté de IMADEL n'en a pas reçu.

65. Une autre difficulté liée à la disponibilité de ressources suffisantes est l'uniformisation des coûts d'exécution du programme sur les différentes zones/régions d'intervention. La différence de coût liée au contexte devrait être reflétée dans les fonds mis à disposition. A titre d'exemple un puits dans le cadre du programme est budgétisé 6.000.000 F CFA (à Inagar, Ménaka) tandis que qu'un puits financé par la MINUSMA par exemple, dans la même localité, était de 25.000.000 F CFA en 2018. Ce dernier tenant compte des difficultés liées au contexte.

66. Les partenaires ont pu surmonter les contraintes découlant de ce qui précède en faisant des planifications mensuelles afin de se déplacer par les véhicules de transport en commun, en utilisant leur propre matériel (ordinateur) et en répercutant cette insuffisance de ressources sur les prestataires.

**« Nous faisons avec les moyens du bord ».<sup>15</sup>**

67. Cette situation pèse le risque d'un suivi non régulier des activités et de qualité d'infrastructures ne répondant pas aux standards de qualité.

68. La gestion administrative et financière a permis de délivrer les produits de manière efficace et à temps de l'avis général même si l'absence d'institution financière à Ménaka fût un défi relevé ; Mais le programme a aussi connu des points de « faiblesse » selon les organisations partenaires (AEN, IMADEL et GARI). Ce sont :

<sup>15</sup> Notes d'entretien ONG partenaire

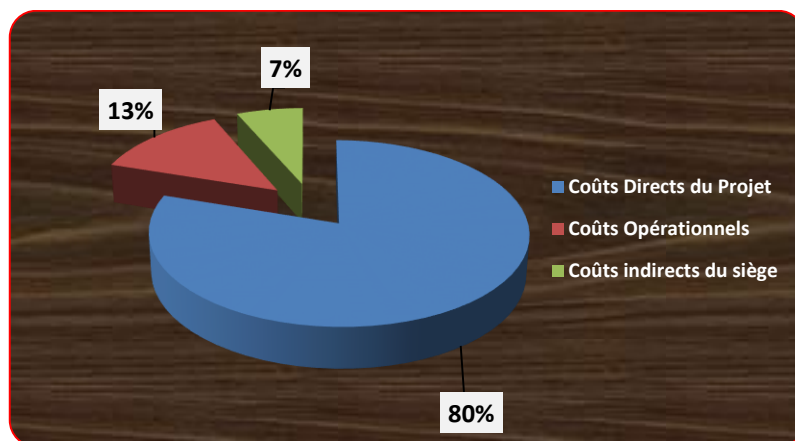
- **Le suivi évaluation** : le consultant a pu constater que le programme n'avait pas un système de suivi évaluation robuste. Il n'y avait pas par exemple une base de données centralisant l'ensemble des informations collectées lors de l'exécution du programme. Les partenaires auraient souhaité que le mécanisme digital de collecte de données (MACPI) fonctionne afin de les permettre de collecter et remonter les données avec un gain de ressources (temps, finances).
- **Procédure de recrutement des ONGs partenaires** : ces procédures de l'AEN ne sont pas assez adaptées pour un programme humanitaire. Le contexte et la durée de ce type de programme sont tels que les procédures appliquées prennent du temps avec le risque de retarder la mise en œuvre des activités.
- **Le nombre de kits à distribuer dans les sites** : malgré la mise en place de comité de sélection et de critères le nombre de kits distribués par sites étaient insuffisants au regard des personnes dans le besoin. Ce fait a entraîné des frustrations dans certaines communautés.
- **Coordination** : Il y a eu un déficit de coordination avec les autres partenaires dû à une compétition entre acteurs. Cette situation dépasse les seules capacités de ce programme (elle ne dépend pas que de l'AEN et ses partenaires). Il faut la participation de tous les acteurs au niveau des systèmes de coordination (cluster) afin de mieux planifier les activités pour plus d'impact en évitant les duplications.
- **Le rôle du Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA)** : il n'a pas pleinement joué son rôle dans la facilitation de l'accès humanitaire dans la région de Mopti ; contrairement à Ménaka où des échanges ont été engagés avec l'ensemble des acteurs de la région y compris les communautés pour faciliter l'accès humanitaire. Ces initiatives ont eu des effets positifs. A Mopti les organisations, chacune en façon, ont évolué dans un contexte complexe en prenant des risques.
- **Le rôle des collectivités** : Le rôle des collectivités qui sont maître d'ouvrage doit être renforcé notamment sa relation avec la communauté pour la durabilité des acquis. Mais ces collectivités ont été absentes. C'est aussi le cas de la participation des services techniques qui auraient dû être souvent sur le terrain pour leur mission régaliennne, sans invitation des ONGs. Cela aurait permis d'améliorer le suivi et la performance des actions.

69. Au regard de l'expérience tirée de la mise en œuvre du programme, Il y avait une stratégie, approche, alternative possible qui aurait pu être mis en œuvre pour réduire les coûts tout en maximisant l'impact des interventions. Cette stratégie est la concentration, c'est-à-dire cibler et exécuter les activités dans une zone géographique réduite (moins de sites, réduire le rayon d'intervention). A Ménaka par exemple les distances sont grandes et le programme est présent dans les quatre

cercles de la région. Rien que les déplacements consomment beaucoup de temps et de ressources financières. Cette concentration aurait permis de toucher plus de bénéficiaires, procurer plus de visibilité au programme et faciliter un suivi efficace des activités.

70. L'analyse du budget du programme montre que les coûts directs représentent 80% des coûts, sachant qu'une part de 60% est généralement admise pour les programmes humanitaires (Fonds Humanitaire RDC Manuel Opérationnel, Nov. 2018). En sus, ce sont les 83% du coût du programme qui sont allés directement aux partenaires en charge de l'exécution. Cela traduit le rôle que l'AEN octroie aux ONG partenaires nationales mais aussi la primauté des dépenses bénéficiant aux communautés affectées. Le graphique ci-dessous montre la répartition des coûts du programme (directs, indirects et opérationnels).

**Graphique 3 : répartition du budget**



71. On constate également que les coûts indirects sont de 7% (niveau acceptable)<sup>16</sup> et que les coûts opérationnels ne sont que de 13% largement en dessous du niveau toléré par les bailleurs humanitaires majeurs au Mali (USAID, Union Européenne) de 20% à 30% selon le type de programme. La gestion du programme a été globalement efficace de notre point de vue.

**Encadré 3 : Efficacité**

- Si un atelier d'orientation a été organisé en début du programme pour une bonne exécution (ce qui a été apprécié par les partenaires) ces besoins en renforcement de capacités cités ci-dessus n'ont pas été satisfaits. (Paragraphe 60)

<sup>16</sup> <https://www.unocha.org/sites/dms/Documents/CBPF%20Manuel%20op%C3%A9rationnel.pdf>

- 
- Par ailleurs, il ressort des entretiens que les ONGs partenaires avaient les capacités requises pour la mise en œuvre du programme en raison de leurs expériences dans l'exécution de programmes similaires avec l'AEN (cas de GARI) ou d'autres acteurs comme l'UNICEF (IMADEL). (Paragraphe 61)
  - Les ressources (humaines, financières, équipements et autres biens) mises à disposition dans le cadre de ce programme étaient, globalement, suffisantes tant du côté de l'AEN. (Paragraphe 62)
  - La gestion administrative et financière a permis de délivrer les produits de manière efficace et à temps de l'avis général même si l'absence d'institution financière à Ménaka fût un défi relevé ; Mais le programme a aussi connu des points de « faiblesse » selon les organisations partenaires (AEN, IMADEL et GARI). (Paragraphe 66)
  - Cette concentration aurait permis de toucher plus de bénéficiaires, procurer plus de visibilité au programme et faciliter un suivi efficient des activités. (Paragraphe 67)
  - On constate également que les coûts indirects sont de 7% (niveau acceptable) (paragraphe 69)
  - La gestion du programme a été globalement efficiente de notre point de vu.
- 

#### 7.4. Durabilité :

72. **« La durabilité est le goulot d'étranglement en matière d'approvisionnement en eau »<sup>17</sup>**

73. Les effets induits par le programme dureront même après son retrait, selon les communautés bénéficiaires.

74. **« Nous avons compris les bienfaits des mesures d'hygiène et d'assainissement promues par le programme ».<sup>18</sup>**

75. Cette affirmation est partagée sur tous les sites que l'équipe d'évaluation a pu visiter mais aussi par les différentes parties prenantes rencontrées.

76. L'AEN, par son approche, recherche la durabilité. La mise en place ou redynamisation des comités de gestion d'eau sur tous sites, la réalisation des infrastructures d'eau et d'assainissement sur la base de besoins identifiés avec l'implication des communautés bénéficiaires et des services techniques de l'Etat concernés sont des gages de durabilité.

77. Au-delà de bonnes pratiques adoptées par les communautés, la durabilité des acquis du programme dépend aussi de celle des infrastructures réalisées et de leur gestion. Les comités de gestion, s'ils fonctionnent par endroit, n'ont pas encore réussi à faire payer le service de l'eau aux communautés bénéficiaires afin de pouvoir faire face aux charges de maintenance. Ces comités ont besoin d'appui pour une bonne gouvernance. Il faut aussi concrétiser (à Bagourou par exemple) la formation, la dotation en matériels de réparation rudimentaires et la mise en relation du comité de gestion de l'eau avec un technicien réparateur dans les localités ayant bénéficié d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) ou d'un Système Hydraulique Villageois Amélioré (SHVA).

---

<sup>17</sup> Notes d'entretien DRH Mopti, Directeur

<sup>18</sup> Notes d'entretien, bénéficiaire Bagourou



78. Si des résultats probants ont été atteints ayant des effets positifs sur les conditions de vie des communautés, certains constats liés aux infrastructures sont de nature réduire dans la durée la disponibilité et l'accès à l'eau potable. Le tableau ci-dessous présente ces constats :

**Tableau 13 : constats par rapport à la durabilité des points d'eau**

Bagourou (Bankass, Mopti)	Haria (Ménaka)
La borne fontaine est fissurée et risque de tomber comme on peut le voir sur cette image des briques sont utilisées pour la maintenir. Le dosage en ciment serait en cause.	La dalle de fermeture ne couvre pas totalement la margelle. Les communautés, obligées de s'arrêter sur cette dalle pour puiser, craignent à la longue qu'elle ne soit instable.
	
Photo 15 : borne fontaine Bagourou, Déc. 2019	Photo 16 : Dalle puits Haria, Déc. 2019

#### Encadré 4 : Durabilité

- Les effets induits par le programme dureront même après son retrait, selon les communautés bénéficiaires. **(Paragraphe 70)**
- Au-delà de bonnes pratiques adoptées par les communautés, la durabilité des acquis du programme dépend aussi de celle des infrastructures réalisées et de leur gestion **(paragraphe 73)**
- Si des résultats probants ont été atteints ayant des effets positifs sur les conditions de vie des communautés, certains constats liés aux infrastructures sont de nature réduire dans la durée la disponibilité et l'accès à l'eau potable. **(paragraphe 74).**

## VIII. QUESTIONS TRANSVERSALES

### 8.1. Genre et Sensibilité aux Conflits

79. La démarche adoptée pour la mise en œuvre du projet à systématiquement intégré la dimension conflit. Toutes les questions, activités, approches ont été discutées avec les communautés avant leur mise en œuvre. Les explications/communications avec les communautés bénéficiaires pour faire accepter les choix programmatiques mais aussi l'utilisation des bases de données

des services techniques régionaux pour orienter les différents choix ont été de nature à favoriser l'acceptation de l'intervention.

80. Le programme a su s'adapter aux dynamiques en place afin de ne pas nuire aux différentes parties prenantes. C'est ainsi que la nature de chaque activité sur chacun des sites a été choisie avec un certain équilibre afin de ne pas exacerber les tensions, selon les principaux acteurs. En plus, des visites à domicile ont été initiées afin d'éviter les regroupements qui pourraient être des cibles de personnes mal intentionnées. Dans la même optique des sites ont été remplacés par d'autres en se basant sur les besoins afin de ne pas faire subir des conséquences d'une intervention risquée aux communautés mais aussi au staff et autres acteurs. C'est le cas de la commune Hairé remplacée par celle de Dangolboré à Douentza mais aussi de celle de Doucombo (Bandiagara, village de kori kori) par celle d'Ouro mando à Douentza. Cette capacité du programme à s'adapter et prendre en compte les changements de contexte est due à l'ancrage et l'acceptation des ONGs partenaires dans les différentes zones.

81. Par rapport au genre, les différentes activités du programme tiennent compte des besoins spécifiques des femmes, des filles, des garçons, des hommes et des personnes en situation de handicap ; 60% des bénéficiaires du programme sont des femmes et filles. Avant la construction des infrastructures, les plans ont été discutés avec les hommes et les femmes. Des rampes d'accès aux latrines ont été prévues pour les personnes à mobilité réduite.

82. Au niveau de la distribution des kits mais aussi de la nature de l'assistance, un accent a été mis sur la diminution de la pénibilité du travail des femmes (kits, AES). Les points d'eau sont généralement choisis dans ce sens, dans les villages pour éviter de longues distances aux femmes. Les latrines ont été également construites dans l'esprit de protection et de prise en compte des besoins des femmes en mettant des fermetures contrairement à ce qui est fait traditionnellement dans les localités bénéficiaires (pas de fermeture). Ce sont des blocs de deux latrines qui ont été construites pour les femmes et les hommes ; il aurait été mieux d'avoir des latrines séparées selon les acteurs rencontrés.

83. Nous évoquons également les très appréciées sensibilisations sur l'hygiène corporel et intime qui étaient de réels besoins en même temps des sujets tabous. Le genre est également pris en compte dans la mise en place des structures communautaires de gestion. Elles sont constituées de 40 à 90% de femmes, à Tenenkou par exemple tous les comités d'eau sont présidés par des femmes et à Mopti, 7 des 12 relais sont des femmes.

84. Cette prise en compte du genre se remarque au niveau du staff de terrain (agents) du programme. Malgré le contexte particulier, des femmes interviennent au niveau communautaire pour la mise en œuvre des activités. Elles étaient certainement indispensables afin d'aborder certains sujets (sur l'hygiène intime par exemple). Elles ont réussi, des entretiens que nous avons eus sur le terrain, à aborder également des questions liées à l'égalité homme femmes avec précaution.

85. Par ailleurs, le mécanisme de plaintes/réaction en place a besoin d'être redynamisé et promu car méconnu de la quasi-totalité des bénéficiaires. Il est préférable comme souligné précédemment de s'appuyer sur des méthodes mixtes afin de donner la possibilité aux communautés bénéficiaires de faire des plaintes/réactions.

« Les hommes acceptent d'aller chercher de l'eau grâce à l'AES réalisée par le programme, avec les puits ce sont plutôt les femmes qui le faisaient »<sup>19</sup>

#### Encadré 5 : genre, sensibilité aux conflits et responsabilité

- La démarche adoptée pour la mise en œuvre du projet a systématiquement intégré la dimension conflit. **(Paragraphe 75)**
- Par rapport au genre, les différentes activités du programme tiennent compte des besoins spécifiques des femmes, des filles, des garçons, des hommes et des personnes en situation de handicap ; 60% des bénéficiaires du programme sont des femmes et filles. **(Paragraphe 77)**
- Cette prise en compte du genre se remarque au niveau du staff de terrain (agents) du programme. Malgré le contexte particulier, des femmes interviennent au niveau communautaire pour la mise en œuvre des activités. **(Paragraphe 80)**
- *Le mécanisme de plainte/réaction est n'est pas connu des communautés bénéficiaires dans leur grande majorité.*

## 8.2. Contraintes de la mise en œuvre liées à la situation sécuritaire

86. En raison du contexte d'insécurité dans les deux localités, la mise en œuvre du programme a été confrontée à des difficultés. Les conflits et l'insécurité ont rallongé les délais de réalisation des activités dans les deux régions selon les partenaires. Cela s'est concrétisé par le désistement de plusieurs entreprises de forage, par exemple, de peur des braquages, enlèvements et mines sur les routes. En plus, très peu d'entreprises de forage interviennent à Ménaka (trois au total qui interviennent de Gao) ; obligeant le programme à se conformer à leur disponibilité. Les partenaires ont informé, sensibilisé les communautés bénéficiaires afin que les prestataires puissent avoir un accès sécurisé aux différentes zones d'intervention. Tout cela est de nature à augmenter le temps requis pour la mise en œuvre des activités.

<sup>19</sup> Notes d'entretien Bagorou

87. Ces difficultés d'accès sont aussi vraies pour le personnel du programme et les services techniques de l'Etat. Il est arrivé à Mopti que le partenaire de mise en œuvre suspende les activités dans une localité en raison de la recrudescence du conflit (à Bandiagara). Les services techniques de l'Etat, cibles de certains groupes armés, n'ont pas non plus pu jouer pleinement leur rôle de suivi contrôle.

88. Le programme a donc été mis en œuvre dans un contexte complexe et difficile. Nous pourrions ajouter l'enclavement (en raison des pluies et des embourbements) de certaines localités pendant deux à trois mois qui a immobilisé les ateliers de forage plusieurs jours. Dans certaines localités (Bandiagara, Bankass et Tenenkou) les communautés bénéficiaires par peur de se réunir pour les séances de sensibilisation/information ont demandé le report de certaines activités.

89. Le contexte sécuritaire a comme autre conséquence la non fonctionnalité des collectivités dans la plupart des communes du Centre et du Nord du pays y compris dans les zones d'intervention du programme. A Ménaka par exemple les élections de 2016 n'ont même pas eu lieu, et bien avant les conseils communaux ne fonctionnaient pas. Les partenaires collaborent avec les conseillers communaux au niveau de chaque site dans le processus de validation des sites mais aussi pour la réception des infrastructures. Ces conseillers communaux représentent le conseil communal dans leur localité respective. Les collectivités sont les maitres d'ouvrage, elles sont responsables de la pérennisation des infrastructures. Cela a été rappelé lors des formations des comités de gestion afin que les rôles, responsabilités et les liens entre les deux entités soient connus.

## IX. CONCLUSIONS FINALES

90. **Pertinence :** Le projet est pertinent en ce sens qu'il s'inscrit dans la stratégie du pays en matière d'Eau, Hygiène et Assainissement à travers le programme national d'accès à l'eau qui a pour objectif la réduction de 50% les déficits de couverture des besoins de base en eau potable de la population à l'horizon 2015. Les actions du projet répondent aussi aux besoins de l'Etat à travers ses services techniques mais aussi des populations en vue de l'amélioration de l'accès à l'eau et aux services d'hygiène et assainissement. Enfin, le projet s'inscrit en droite ligne avec la stratégie globale de l'AEN, notamment son engagement à intensifier son action humanitaire pour répondre aux crises humanitaires à grande échelle avec des services de haute qualité afin de sauver des vies, d'alléger les souffrances et de protéger la dignité humaine

91. **Efficacité** : Les performances du projet, à travers les indicateurs, dans la réalisation des produits montrent qu'il a été efficace, comme le confirment aussi les parties prenantes rencontrées. Les données de suivi et celles collectées sur le terrain confirment une amélioration de l'accès à l'eau et aux services d'hygiène et assainissement. Malgré ces résultats probants présentés dans ce rapport, des besoins demeurent dans les communautés ciblées en matière d'EHA en raison des mouvements des populations mais aussi de l'insuffisance des ressources pour adresser ces besoins. Si toutes les parties prenantes du projet rencontrées lors de cette évaluation s'accordent à dire que les résultats obtenus sont satisfaisants, des améliorations peuvent être apportées dans le domaine procédural (recrutement de prestataires et partenaires dans un délai court en assouplissant les procédures en urgence), dans la communication avec les partenaires (le pourquoi de tel ou tel autre choix), et la nature des infrastructures (privilégier les AES, latrines séparées pour les hommes et femmes).

92. **Efficience** : Le projet, de notre point de vue, a fait bon usage des ressources mobilisées pour atteindre les résultats. Le taux d'exécution budgétaire, dès que disponible, permettra d'apprécier son adéquation avec les taux de réalisation des produits qui sont à 99% (un point d'eau non réalisé). L'analyse des dépenses effectuées montre que la relation coût-efficacité est de mise. L'analyse des différentes rubriques du budget a montré une efficience dans la gestion des dépenses en ce sens que la grande partie des ressources a été affectée à la mise en œuvre des activités du projet.

93. La non disponibilité de matériels (ordinateurs) pour le personnel clé du projet est de nature à diminuer leur rendement. En sus, malgré leur ancrage local, il est important pour les partenaires d'avoir des staffs issus des localités d'intervention en qualité d'agents de développement communautaires.

94. **Durabilité** : D'une manière générale, l'acceptation des ONG (AEN et partenaires) et l'appropriation communautaire du projet étaient solides pendant la phase de mise en œuvre. Au niveau régional des efforts ont été faits afin d'impliquer les services techniques dans la prise des décisions par la signature de conventions et l'exploitation de leurs bases de données pour la réalisation des points d'eau, par exemple.

95. Malgré ce qui précède et les résultats obtenus, la durabilité n'est pas un acquis pendant que nous évaluons le projet. Les structures locales de gestion de l'eau, pour la plupart des sites visités, ne sont pas fonctionnelles. En sus, malgré un changement positif observé, certaines résistances demeurent ; même si les communautés bénéficiaires affirment continuer les bonnes pratiques adoptées

même après la fin du projet. Par rapport à la durabilité, on pourrait admettre que les infrastructures en panne ou non achevées pendant cette évaluation ne répondent pas à ce critère.

96. **Genre, responsabilité et sensibilité au conflit** : Le projet a été pensé prenant en compte le genre avec des activités ciblant toutes les couches des communautés dont les personnes en situation de handicap. Les entretiens ont également montré que l'égalité homme femme a été incluse dans les séances de sensibilisation au niveau communautaire. Cette prise en compte du genre dans le personnel des ONG partenaires a facilité les échanges autour de certaines thématiques avec les femmes.

97. Mêmes si des plaintes et réactions ont été enregistrées, les communautés rencontrées, dans leur majorité, (y compris des autorités locales) n'ont pas connaissance d'un mécanisme formel mis en place dans le cadre du projet pour la remontée des plaintes/réactions. Par contre le projet n'a eu aucun impact négatif sur les situations de conflits dans les localités cibles. Une démarche inclusive basée sur les besoins a permis de faire des choix pertinents qui sont généralement acceptés par l'ensemble des parties prenantes.

## X. LEÇONS APPRISSES

98. Des leçons ont été tirées de la mise en œuvre du présent programme. Ces enseignements pourront servir dans des programmes et contexte similaires. Nous retenons que :

99. **La bonne composition (hommes et femmes) de l'équipe de projet permet de délivrer des services performants même dans un contexte humanitaire fragile** : Le fait que l'équipe du projet soit composée de femmes et d'hommes mais aussi d'agents issus des localités d'intervention a permis de délivrer l'ensemble des services du projet. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire les femmes peuvent travailler dans ce contexte sur des thématiques que les hommes ne peuvent pas aborder (cas de la région de Mopti).

100. **L'implication et de bons rapports avec les communautés permettent un accès sécurisé aux zones d'intervention** : Les communautés ont facilité l'accès à la zone du programme ; et cela du fait qu'elles ont été impliquées dans toutes les phases de la mise en œuvre. Elles ont facilité l'accès, informé sur la situation sécuritaire et se sont souvent déplacées avec les prestataires afin de les rassurer et les introduire dans les sites bénéficiaires des points d'eau.

101. **L'accès humanitaire dans ce contexte de conflit est favorisé par une réponse humanitaire répondant aux besoins urgents des communautés**

**cibles** : ce projet a pu être réalisé grâce au fait que les réponses (eau, hygiène et assainissement) étaient des besoins prioritaires dans les zones ciblées.

102. **Le respect des principes humanitaires et des coutumes locales permet aux ONGs de continuer leurs interventions dans les différentes zones du projet** : Une fois l'accès humanitaire assuré, il est important dans le contexte actuel des régions de Ménaka et Mopti de respecter les coutumes locales tant qu'elles ne remettent pas en cause les principes humanitaires. Les mécanismes de plaintes permettant de prendre en compte les préoccupations des communautés sont importantes pour éviter de nuire et conduire à l'abandon du programme.

103. **Les AES sont préférées aux PMH** : les profondeurs des nappes, la durabilité des programmes EHA, les préférences des communautés locales et des services techniques vont désormais dans le sens de privilégier les AES dans les programmes mis en œuvre au centre et au Nord du Mali.

104. **L'existence de prestataires pré-identifier permet une mise en œuvre dans les délais** : l'accès aux sites du projet n'est pas possible pour beaucoup de prestataires ; identifier un certain nombre de prestataires pour permettre d'éviter des appels d'offres infructueux ou encore procéder à des appels d'offres restreints est de nature à éviter les retards dans la mise en œuvre des activités d'urgence dans un contexte de conflit comme celui du projet.

105. **La flexibilité dans l'utilisation du budget est indispensable pour adresser les crises humanitaires dans un contexte volatile pareil** : le projet humanitaire doit pouvoir s'adapter au contexte pour être efficace. Cette agilité dépend de la flexibilité dans l'utilisation du budget comme en témoigne l'expérience du présent projet.

## **XI. RECOMMANDATIONS :**

106. **Coordination des activités** : Nous recommandons plus de coordination entre les différentes ONG partenaires de l'AEN dans les mêmes zones (IMADEL, EVEIL et IAMANEI à Mopti par exemple) ; cela permettra plus de synergie dans les interventions et de durabilité.

107. Des rencontres entre différents services techniques impliqués et l'équipe programme afin de coordonner/faciliter le suivi/conseil est une bonne pratique à prendre en compte dans des projets similaires.

108. Les services techniques pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle de suivi/ contrôle doivent être plus autonomes. L'AEN pourrait envisager la signature



de protocole/convention avec eux, cela contribuera à la durabilité des infrastructures aussi.

109. **Programme** : La thématique cohésion sociale, dans le contexte du programme, est importante. Elle se justifie par la demande de certaines parties prenantes mais également par la nature des activités dans une zone encore en conflit. Cette thématique est recommandée dans des situations similaires.

110. **Suivi évaluation** : Le système de suivi évaluation apprentissage et responsabilité doit être renforcé et les partenaires formés (notamment dans le domaine de la planification : cadre logique). Nous recommandons la mise en place de procédures en suivi évaluation (qui pourrait être élaborées en fonction du type de programme) afin de s'assurer qu'un minimum d'exigences en la matière est mis en place. Cela améliorera la performance des programmes et l'apprentissage. L'utilisation d'outils digitaux de collecte de données doit être opérationnalisée pour collecter les données et informer la prise de décision à temps.

111. **Systèmes d'adduction d'eau** : Toutes les parties prenantes souhaitent la réalisation d'AES, nous recommandons, quand cela est possible, de privilégier les AES dans les programmes futurs pour la durabilité des infrastructures. En plus, dans la dotation en ressource, financer les forages équipés au lieu de l'équipement des forages qui supposerait que des forages existent (ce qui n'est pas toujours le cas dans les zones du centre et du Nord du Mali).

112. **Administratif** : Les procédures administratives doivent être adaptées au contexte d'urgence, notamment le recrutement des ONG partenaires. L'AEN pourrait élaborer des procédures d'urgence dans ce sens.

113. **Finances** : permettre une flexibilité des fonds, qui existe dans une certaine mesure, afin qu'au besoin les activités puissent être réorientées afin d'adresser les besoins vitaux du moment.

114. **Renforcement des capacités et collaboration** : Une évaluation des besoins en renforcement de capacités des partenaires pourrait permettre d'identifier les domaines de faiblesse. Nous avons remarqué qu'un besoin en renforcement de capacités existe (suivi évaluation et action humanitaire ont été cités). Cela, le renforcement des capacités, pourrait passer par des visites de travail des équipes support de l'AEN dans les bureaux régionaux des partenaires (Mopti, Ménaka) afin d'appuyer dans les domaines souhaités.

115. **Par rapport aux points d'eau** : Au-delà des analyses de l'eau qu'il faut systématiquement faire avant de mettre l'eau à disposition des communautés, c'est l'impact même des ouvrages sur l'environnement qu'il faut évaluer afin de le minimiser au cas où il serait mauvais. Pour cela, des études environnementales

doivent être menées avant la réalisation des ouvrages d'eau et d'assainissement ; aussi pour respecter les procédures de l'Etat en la matière.

116. **Toutes les PMH doivent avoir une plaque d'identification comportant les informations suivantes :** Village, Commune, Cercle, Date de réalisation, Profondeur du forage, Niveau statique, Débit d'exploitation, Côte d'installation pompe, Maitre d'ouvrage délégué et Financement.

117. **Pour le PMH de Bodio** où le matériel fournit par le programme WASH a été retiré, il faut, dans le cadre du suivi faire réparer la PMH par un prestataire qui a le savoir-faire. La PMH doit disposer d'une superstructure, d'un regard pour recueillir les eaux usées et d'une aire de lavage pour les femmes (équipée de regard). Ces recommandations (plaque, regard, aire de lavage) sont valables pour les réalisations d'infrastructures futures.

118. **Par rapport au SHVA de Bagarou** nous avons exprimé les réserves liées à l'équipement d'une ancienne PMH dans les constats faits plus haut dans ce rapport. Les recommandations techniques afin d'avoir plus de capacité (Augmentation du volume de la cuve, semelle plus solide, pylône en fer, hauteur, augmentation de la puissance du champ magnétique etc.) nous paraissent caduques. Cependant toutes les bornes fontaines doivent être équipées de compteur pour permettre à la communauté de calculer la quantité d'eau consommée mais également de regard et de puisard pour permettre de recueillir les eaux usées. Ce SHVA et tous les autres doivent avoir des plaques d'identification avec les informations suivantes : Village, Commune, Cercle, Niveau statique, Débit du forage, Débit d'exploitation, Type d'ouvrage, Coordonnées GPS, Année de réalisation, Source d'alimentation, Profondeur forée, Profondeur équipée, Capacité du château en mètre cube, Hauteur du château, Nombre de bornes fontaine, Maître d'ouvrage délégué, Nom de l'ONG local, Entreprise, Bureau de contrôle et le Financement.

119. **Des constats faits sur le SHVA d'Intifrinkawene** et des entretiens avec les communautés, nous recommandons, pour les ouvrages de ce type dans la même zone, un essai longue durée de (24h minimum) à pompage continue avec un débit constant, pour connaître les caractéristiques du forage afin de déterminer la capacité de supporter un SHVA. Après quoi, décider s'il faut mettre une adduction d'eau sommaire ou une PMH.

120. **Sur le plan de la gestion des ouvrages hydrauliques**, si une présence des ONGs (AEN, GARI et IMADEL) dans la zone est avérée, il faut continuer la sensibilisation autour de la gestion des points d'eau, renforcer les membres des comités sur la gestion des points d'eau et leurs rôles et responsabilités, assister les communautés à la mise en place d'un système durable de financement villageois

des coûts d'opérationnalisation des points d'eau potable en dégagant des stratégies de mobilisation, identifier et former au moins 02 (deux) membres de la communauté par rapport à l'entretien et la maintenance de l'ouvrage et les doter de matériels, inciter le comité à l'ouverture d'un compte dans une institution de microfinance et enfin mettre le comité en contact avec un artisan réparateur dans la zone. Ces mesures, qui pourraient être envisagées dans les programmes futurs, permettraient un impact positif du programme et la durabilité des acquis.

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE DE L'EVALUATION

ANNEXE 2 : OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

ANNEXE 4 : CV DU CONSULTANT